



Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

BILAN D'ACTIVITÉ DU MINISTÈRE

VOLUME.3
DEPARTEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

2017 2021
Septembre
2021







Cher peuple,

... J'ai déjà souligné, dans le Discours d'ouverture du Parlement, la nécessité de placer les questions de la jeunesse au cœur du nouveau modèle de développement. J'ai également appelé à l'élaboration d'une stratégie intégrée dédiée aux jeunes, qui permettrait de définir les moyens de promouvoir efficacement leur condition.

... En effet, il est inconcevable qu'un jeune sur quatre soit au chômage en dépit du niveau de croissance économique atteint globalement par le Maroc.

... Face à cet état de choses, et dans le prolongement des orientations tracées dans le Discours du Trône, Nous devons, à nouveau et de toute urgence, attirer l'attention sur la question de l'emploi des jeunes, notamment par rapport à son articulation au Système de l'Éducation et de la Formation. En effet, nous ne devons plus accepter que notre système éducatif fonctionne comme une machine à fabriquer des légions de chômeurs, surtout dans certaines filières universitaires dont les diplômés, tout le monde le sait, peinent énormément à intégrer le marché de l'emploi.

Ce gaspillage manifeste du potentiel des jeunes et des ressources publiques entrave les dynamiques de développement et affecte les conditions de vie de nombreux Marocains.

Paradoxalement, dans le même temps, bon nombre d'investisseurs et d'entreprises trouvent des difficultés à dénicher, dans certaines professions et spécialités, les compétences et les profils qu'ils recherchent.



Près de 20 ans après la loi 01-00, qui a véritablement permis une émancipation de l'université marocaine, le monde a bien changé. Et ce changement, annonciateur de bien d'autres plus marqués encore, nous incite à nous ré-interroger sur le rôle de l'université au sein de la société. Et l'évidence est là : nous ne pouvons plus nous cantonner au schéma post-indépendance de l'université gardienne des savoirs, formant des élites pour l'accès aux fonctions plus ou moins hautes de l'Etat, même si ce schéma reste encore ancré dans l'imaginaire d'un grand nombre de nos étudiants....

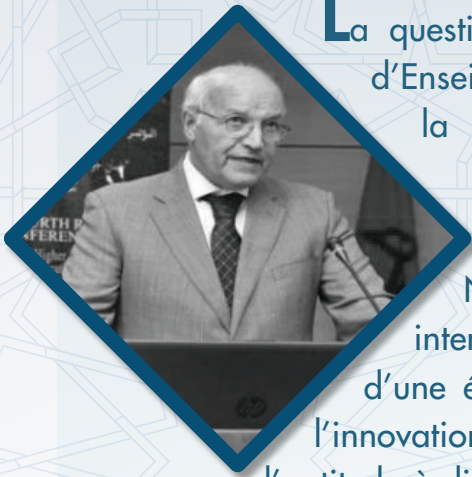
Aujourd'hui, l'état providence n'est qu'un lointain souvenir. Nous vivons l'ère de l'impératif économique, de la mondialisation, de la compétitivité, du règne du numérique...

Aux missions fondamentales des universités, la formation supérieure et la recherche, viennent s'ajouter aujourd'hui de nouvelles attentes de la société et des pouvoirs publics : l'employabilité et l'insertion professionnelle des diplômés, et plus largement une participation active au développement de l'économie de la connaissance.

Devant l'université marocaine se dressent donc des défis nouveaux : devenir acteur du développement et de la compétitivité de sa région et de son pays, construire des partenariats avec les acteurs socio-économiques, renforcer sa visibilité et son attractivité internationales... Et pour relever ces défis, elle doit repenser sa gouvernance, ses modes de formation, la finalité de sa vocation de recherche...elle doit sans cesse s'interroger sur le profil des lauréats qu'elle a formés et sur les besoins du marché du travail. Elle doit être pleinement et sans cesse consciente des opportunités et des faiblesses de sa région afin de contribuer à son essor.

Cette prise de conscience nous mène à une évidence qui s'impose de jour en jour : la nécessité d'une nouvelle réforme de notre système d'enseignement supérieur. Et à ceux qui ne verront là qu'une énième réforme, j'ai envie de répondre que devant les défis qui se multiplient, ce n'est sûrement pas l'inertie qui triomphera !

Saïd Amkazi, Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Porte Parole du Gouvernement



La question se pose aujourd'hui d'arrimer notre système d'Enseignement Supérieur aux attentes de notre société de la conjoncture internationale. Comment ce dernier peut-il concrètement contribuer au développement et à l'émergence de notre nation ?

Nous vivons aujourd'hui l'essor des biens à forte intensité de connaissances et la montée en puissance d'une économie de plus en plus fondée sur le savoir et l'innovation. L'avenir de cette économie dépend surtout de l'aptitude à diffuser et produire du savoir, ce qui ne peut se faire qu'à travers la recherche et l'innovation, qui sont d'abord des spécificités des universités.

La société de demain sera une société davantage d'intelligence, au sein de laquelle le rôle de l'université sera plus déterminant qu'il ne l'a jamais été. Car l'université se situe précisément à l'intersection de la formation du capital humain, de la production du savoir, de l'innovation, du transfert des technologies vers le secteur industriel, et de la diffusion du savoir au sein de la société.

Aux missions fondamentales des universités, viennent donc s'ajouter aujourd'hui d'autres attentes de la société : l'employabilité des diplômés, une contribution substantielle au développement de l'économie du savoir, et l'innovation.

Le contexte de la pandémie a bien démontré que l'université marocaine est capable de relever les défis quand l'intérêt suprême de la nation est en jeu. Nos enseignants chercheurs ont bien fait preuve de grande capacité d'adaptation et d'innovation en ces temps de grande incertitude et de peu de visibilité.

Driss Ouacouicha, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

FAITS MARQUANTS

Sa Majesté le Roi Mohammed VI préside, au Palais Royal de Rabat, la rentrée scolaire et universitaire 2018-2019: présentation par le Ministre du **Programme Exécutif dans le domaine du Soutien à la Scolarité et de la Mise en Oeuvre de la Réforme de l'Éducation et de la Formation** et décoration d'enseignants de **Ouissams Royaux**

17
Septembre
2018

2 et 3
Octobre
2018

Organisation à Marrakech Sous le **Haut Patronage Royal** de la **Rencontre Pédagogique Nationale** sous le thème « L'Université renouvelée: la Licence, un enjeu pour la qualification académique et l'intégration professionnelle»

Annonce officielle du lancement de la **Réforme du Bachelor** pour remplacer le système de la Licence

Janvier
2019

9 Août
2019

Promulgation de la **Loi-cadre 51-17** relative au système de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et de la recherche scientifique

Lancement officiel devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI à Témara de **l'année pédagogique 2019-2020**: présentation par le Ministre des **données relatives au bilan et aux dernières avancées de la réforme du système de l'éducation et de la formation**

12
Septembre
2019

13 Mars
2020

Suspension généralisée de l'enseignement en présentiel pour cause de pandémie du Covid-19 pour tous les niveaux du système d'éducation/formation

Instauration de l'enseignement à distance dans le cadre de la continuité pédagogique

16 Mars
2020

Organisation en présentiel des **examens universitaires** de fin du semestre de printemps 2020 pour l'accès ouvert grâce à la création de plusieurs centres d'examens de proximité dans différentes régions du Maroc.

Septembre
2020

19
Décembre
2020

Une délégation ministérielle de haut niveau se rend à **Guergarate** en soutien aux mesures prises par le Maroc pour défendre son intégrité territoriale

Inauguration par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI** à Agadir de la **Cité de l'Innovation** Souss-Massa, dans le cadre de la Stratégie Nationale de l'Innovation, mise en place par le Ministère en partenariat avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie Verte et Numérique

4
Février
2020

5 Février
2021

Validation du Cahier de Normes Pédagogiques Nationales relatives au nouveau **système Bachelor** par la CNCES (Commission Nationale de Coordination de l'Enseignement Supérieur)

Institutionnalisation de la **contractualisation** Ministère-Universités et Ministère-AREFs en application de la **Loi-cadre 51-17**

28 Juillet
2021

23 Juillet
2021

Accréditations par la CNCES (Commission Nationale de Coordination de l'Enseignement Supérieur) des **premières filières du système Bachelor**.



Promulgation de la loi-cadre n° 51-17 (9 août 2019)

Adoption et publication dans le bulletin officiel de la **Loi-cadre n° 51-17** relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique
19 août 2019

Première loi cadre de l'histoire du Maroc qui réglemente spécifiquement le secteur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique

La Loi cadre va permettre de pérenniser et de sécuriser les réformes éducatives initiées par le Maroc et d'institutionnaliser la contribution et la mobilisation de toutes les forces vives de la nation autour de ce projet sociétal.

Mise en œuvre des dispositions de la loi-cadre n° 51-17

Principaux leviers mis en place

LEVIERS

1

Commission Nationale de Suivi et d'Accompagnement de la réforme du Système d'Éducation, de Formation et de Recherche Scientifique

2

Plan d'action stratégique et système de pilotage, de suivi et d'évaluation

3

Plan législatif et réglementaire



Plan d'action stratégique : un portefeuille de projets décliné en 3 domaines d'intervention et 19 projets intégrés

1^{er}

Domaine d'intervention
Équité et égalité des chances

Projet N°1 : Promotion de l'**enseignement préscolaire** et accélération de sa généralisation

Projet N°2 : Diversification et **élargissement de l'offre de formation** et généralisation de la **scolarisation obligatoire**

Projet N°3 : Développement d'un système efficient et équitable d'**appui social**

Projet N°4 : Promotion de l'accès à l'éducation des personnes en **situation de handicap ou à besoins spécifiques**

Projet N°5 : Renforcement du droit à l'**éducation de la deuxième chance** et amélioration de l'éducation non formelle

Projet N°6 : **Réhabilitation intégrée** des établissements d'éducation, de formation et de recherche scientifique

Projet N°7 : Développement et diversification de l'**enseignement privé**

7

Projets

Portefeuille des projets

7

Projets

2^{ème}

Domaine d'intervention
Amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation

Projet N°8 : Amélioration du **modèle pédagogique**

Projet N°9 : Renouvellement des **métiers de l'éducation et de formation** et promotion de la gestion des parcours professionnels

Projet N°10 : Promotion de la **vie scolaire et universitaire**

Projet N°11 : Promotion du **sport scolaire et universitaire**

Projet N°12 : Développement et amélioration du **système d'évaluation, d'appui scolaire et des examens**

Projet N°13 : Instauration d'un système efficient d'**orientation précoce et active** aux niveaux scolaire, de formation professionnelle et universitaire

Projet N°14 : Promotion de l'utilisation des **NTIC** dans l'enseignement

3^{ème}

Domaine d'intervention
Gouvernance et mobilisation

Projet N°15 : Promotion de la gestion des **ressources humaines**

Projet N°16 : **Gouvernance** et institutionnalisation du **cadre de contractualisation**

Projet N°17 : Renforcement de la **mobilisation des acteurs et des partenaires** autour de l'école marocaine

Projet N°18 : Renforcement du **système d'information** globalisé et intégré pour l'éducation, la formation et la recherche scientifique

Projet N°19 : Promotion de la **recherche scientifique et de l'innovation**

5

Projets

16

Projets concernent le Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Renforcement de l'équité et de l'égalité des chances



**BILAN D'ACTIVITÉ DU MINISTÈRE
2017-2021**



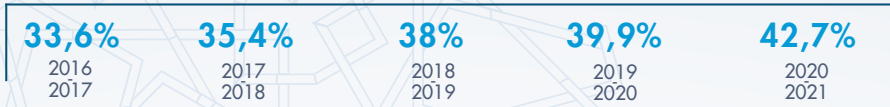
1

Une offre de formation élargie pour les différentes composantes de l'enseignement supérieur

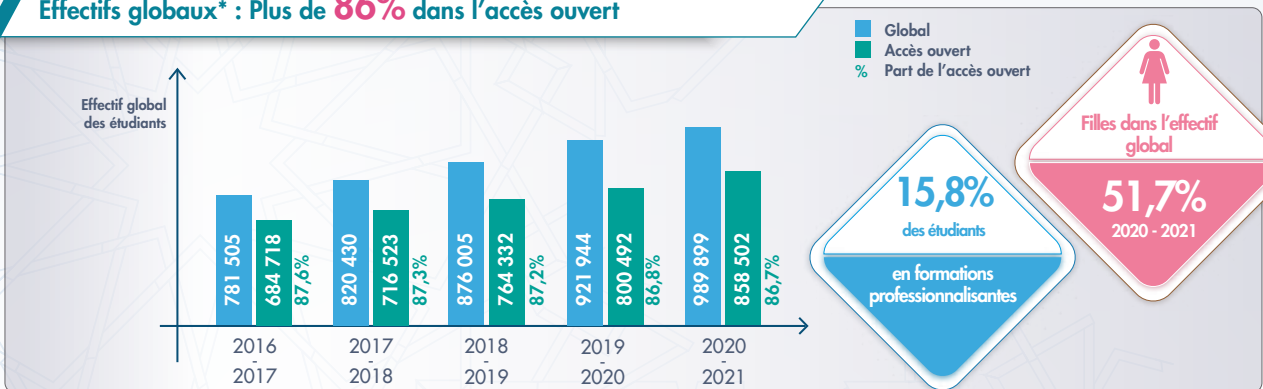


1- ETUDIANTS : Un taux de scolarisation des 18-22 ans en augmentation constante

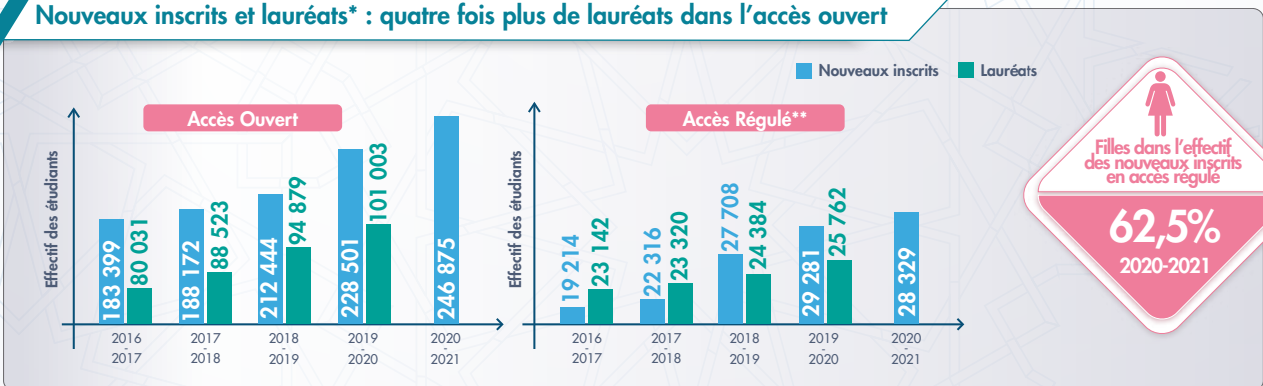
Taux de scolarisation 18-22 ans Post-Bac



Effectifs globaux* : Plus de **86%** dans l'accès ouvert



Nouveaux inscrits et lauréats* : quatre fois plus de lauréats dans l'accès ouvert



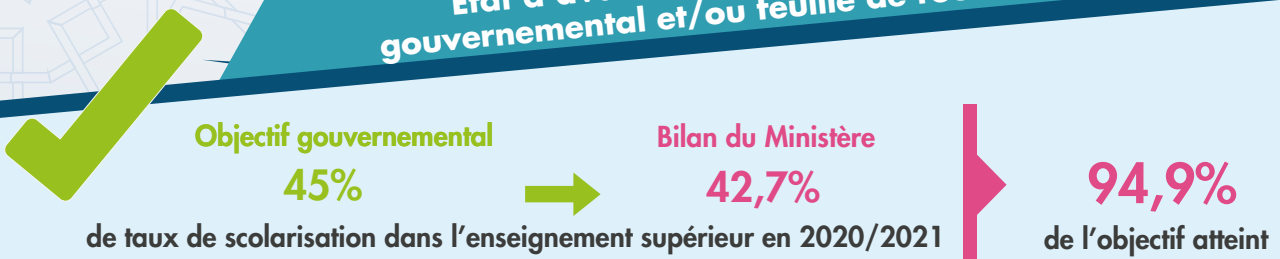
* Enseignement Supérieur Public

** Études de Médecine, Pharmacie, Médecine Dentaire, Ingénierie, ENCG, FST, EST

Bilan 2017-2021

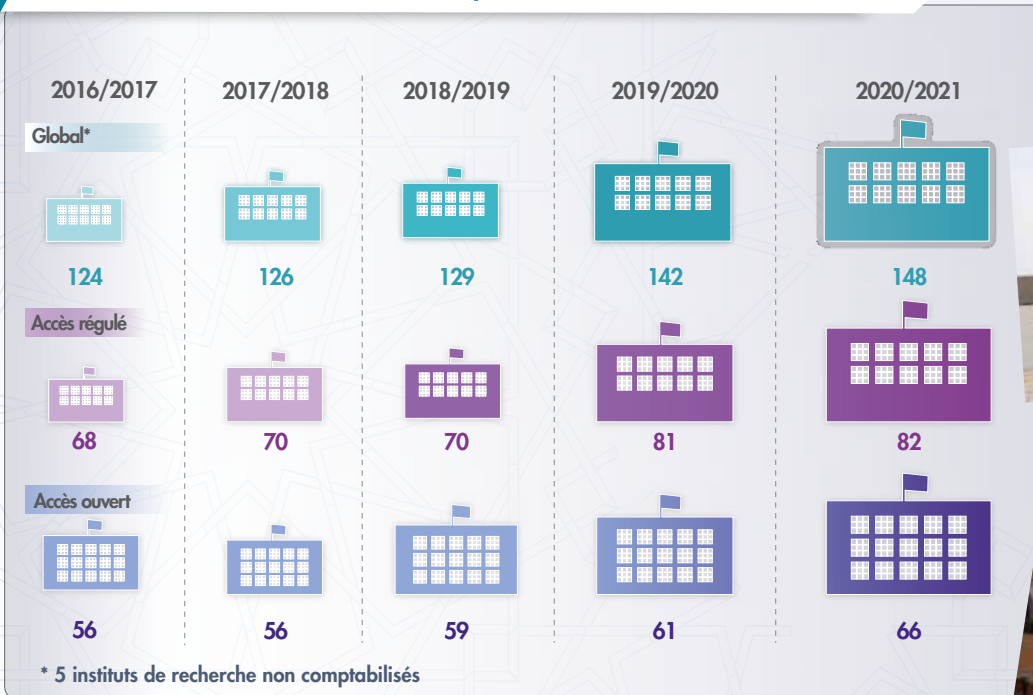
- ▶ **+26,7%** d'augmentation de l'effectif global de l'enseignement supérieur public
- ▶ **+9,1%** d'augmentation de taux de scolarisation des 18-22 ans Post-Bac
- ▶ **+34,6%** d'augmentation des nouveaux inscrits en accès ouvert
- ▶ **+47,4%** d'augmentation des nouveaux inscrits en accès régulé
- ▶ Environ **4** lauréats sur **5** sont issus de l'accès ouvert

État d'avancement par rapport au programme gouvernemental et/ou feuille de route du Ministère

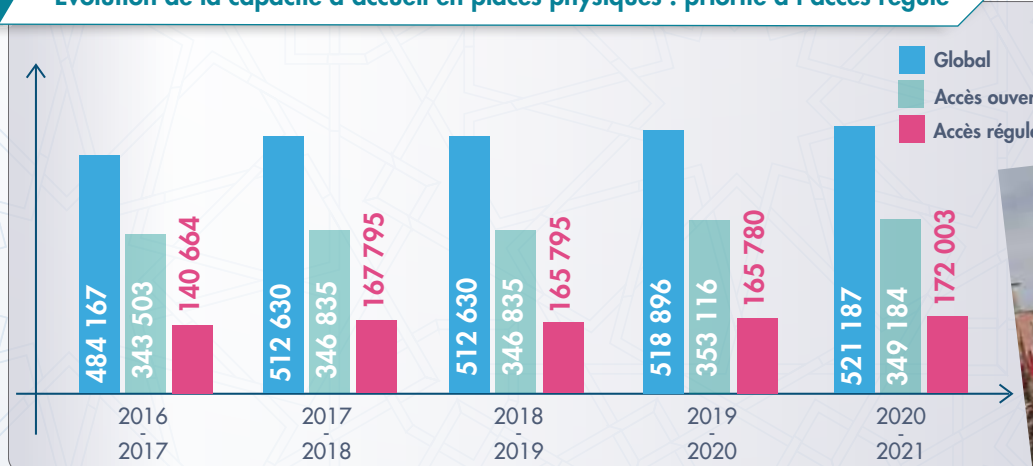


2- ETABLISSEMENTS : Une évolution marquée du nombre d'établissements pour augmenter la capacité d'accueil

Evolution du nombre d'établissements publics : **24** nouveaux établissements



Evolution de la capacité d'accueil en places physiques : priorité à l'accès régulé



Bilan
2017-2021

- **24** Nouveaux établissements ouverts dont 14 dans l'accès régulé et 10 dans l'accès ouvert
- **7,6%** d'augmentation de la capacité d'accueil en places physiques
- **22,3%** d'augmentation de la capacité d'accueil en places physiques dans l'accès régulé

3- CARTOGRAPHIE UNIVERSITAIRE : une nouvelle approche basée sur l'équité territoriale

Dans le cadre de la régionalisation avancée et de l'équité territoriale, le Ministère a mis en place une **nouvelle approche** ciblant l'objectif suivant :

→ **1 Etablissement Universitaire au moins par Province**

→ **1 Faculté de Médecine par Région**

→ **1 Université Publique par Région**

Nouvelles procédures

- Adoption d'une « **politique inversée** » pour la création des nouveaux établissements : besoin exprimé par l'université elle-même, en accord avec la région afin de répondre à un réel besoin local en profils d'emplois
- Standardisation du **coût et du modèle architectural** pour tous les types d'établissements
- **Mise à contribution de la région** : mise à disposition du terrain, contribution au financement de la construction...

Principales réalisations

- **5** établissements universitaires redomiciliés
- **8** établissements universitaires bénéficient d'un changement de dénomination et d'attribution
- **3** scissions d'établissements universitaires
- Création de la **Faculté de Médecine de Laayoune** (8ème Faculté de Médecine Publique Marocaine)

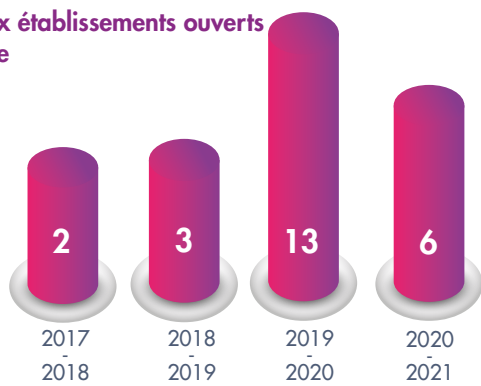


Liste des 24 nouveaux établissements ouverts depuis 2017

- **5 ESEF** (Ecole Supérieure de l'Education et de la Formation)
- **3 EST** (Ecole Supérieure de Technologie)
- **1 FSJP** (Faculté des Sciences Juridiques et Politiques)
- **2 ENCG** (Ecole Nationale de Commerce et de Gestion)
- **2 FP** (Faculté Polydisciplinaire)
- **3 FEG** (Faculté d'Economie et de Gestion)
- **1 IMS** (Institut des Métiers du Sport)
- **1 ENSC** (Ecole Nationale Supérieure de Chimie)
- **1 ENSAD** (Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design)
- **1 FLLA** (Faculté des Langues, Lettres et Arts)
- **1 FLASH** (Faculté des Lettres et des Sciences Humaines)
- **1 FSA** (Faculté des Sciences Appliquées)
- **1 ENSA** (Ecole Nationale des Sciences Appliquées)
- **1 FSJES** (Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales)



Nouveaux établissements ouverts par année



RABAT - SALÉ - KÉNITRA

- Ecole Supérieure de Technologie - Kénitra
- Ecole Nationale Supérieure de Chimie - Kénitra
- Ecole Supérieure d'Education et de Formation - Kénitra
- Institut des Métiers du Sport - Kénitra
- Faculté des Sciences Juridiques et Politiques - Kénitra*
- Faculté des Langues, des Lettres et des Arts - Kénitra**
- Faculté Polydisciplinaire - Sidi Kassem
- Transformation de l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique – Rabat en Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers - Rabat
- Fusion des Instituts de Recherche IEA, IURS et IEHL en Institut Universitaire des Etudes Africaines, Euro-méditerranéennes et Ibéro-américaines - Rabat

CASABLANCA - SETTAT

- Ecole Supérieure de Technologie - Sidi Bennour
- Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design - Casablanca***
- Ecole Supérieure d'Education et de Formation - El Jadida
- Ecole Supérieure d'Education et de Formation - Settat
- Faculté polydisciplinaire - Sidi Bennour
- Faculté d'Economie et de Gestion - Settat****
- Faculté des Langues, des Arts et des Sciences Humaines - Settat
- Faculté Polydisciplinaire - Berrechid
- Faculté Polydisciplinaire - Ben Ahmed
- Institut Supérieur des Sciences de la Santé - El Jadida
- Transformation de l'Ecole Supérieure de Technologie – Berrechid en Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Berrechid
- Proposition de changement de domiciliation avant construction de l'Ecole Supérieure d'Education et de Formation de Settat à Berrechid
- Transformation de la Faculté Polydisciplinaire d'El Jadida en Faculté des Sciences Juridiques et Sociales – d'El Jadida

MARRAKECH - SAFI

- Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - El Kelâa des Sraghna
- Faculté des Sciences Juridiques et politiques et Faculté d'Economie et de Gestion - Marrakech*****
- Transformation Centre Universitaire d'El Kelâa des Sraghna en Faculté des Sciences Juridiques et Sociales - El Kelâa des Sraghna

SOUSS - MASSA

- Faculté des Langues, des Arts et des Sciences Humaines - Aït Melloul
- Faculté des Sciences Appliquées - Ait Melloul
- Ecole Supérieure d'Education et de Formation - Agadir
- Faculté d'Economie, de Gestion et de Développement Durable - Tiznit
- Faculté Polydisciplinaire - Tata
- Faculté de Chariâa, des Sciences Juridiques et Economiques Taroudant
- Transformation du Centre Universitaire d'Aït Melloul en Faculté des Sciences Juridiques et Sociales - Aït Melloul

LÂAYOUNE - SAKIA EL HAMRA

- Faculté de Médecine et de Pharmacie - Laayoune
- Transformation de la Faculté des Sciences de la Chariâa d'Es-Semara en Faculté Polydisciplinaire - Es-Semara

* Scission de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Kénitra en Faculté des Sciences Juridiques et Politiques - Kénitra et Faculté d'Economie et de Gestion - Kénitra

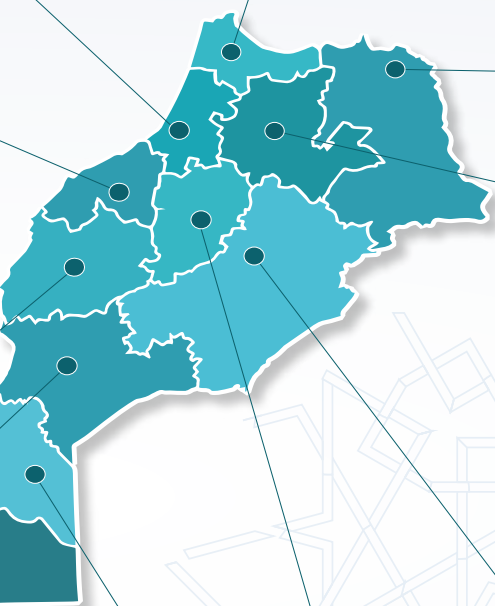
** Scission de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Kénitra en Faculté des Langues, des Lettres et des Arts - Kénitra et Faculté des Sciences Humaines et Sociales - Kénitra

*** Changement de l'appellation de l'Ecole Supérieure des Arts Appliquées de Casablanca en Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design - Casablanca

**** Scission de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Settat en Faculté des Sciences Juridiques et Politiques - Settat et Faculté d'Economie et de Gestion - Settat

***** Scission de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales – Marrakech en Faculté des Sciences Juridiques et politiques et Faculté d'Economie et de Gestion - Marrakech

cartographie universitaire nationale



● TANGER - TETOUAN - AL HOCEIMA

- Faculté Polydisciplinaire - Ksar El Kébir
- Ecole Supérieure de Technologie - Tétouan
- Faculté Polydisciplinaire - Al Hoceima
- Faculté Polydisciplinaire - Chefchaouen
- Faculté Polydisciplinaire - Ouezzane
- Faculté d'Economie et de Gestion - Tétouan
- Transformation de la Faculté Polydisciplinaire de Tétouan en Faculté des Sciences Juridiques et Sociales – Tétouan

● L'ORIENTAL

- Ecole Supérieure d'Education et de Formation - Oujda
- Ecole Supérieure de Technologie - Nador
- Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Ingénieur - Nador
- Extension de l'annexe de Taourirt
- Extension de l'annexe de Berkane

● FÈS - MEKNÈS

- Ecole Nationale de Commerce et de Gestion – Meknès
- Institut des Sciences du Sport - Fès
- Faculté Polydisciplinaire - Taouate
- Faculté des Sciences et Techniques - Sefrou
- Institut National des Sciences Appliquées - Meknès
- Ecole Nationale de Management du Sport - Ifrane
- Ecole Nationale Supérieure d'Industrie Alimentaire et de Biotechnologies - Azrou
- Changement de domiciliation avant construction de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Meknès à El Hajeb
- Changement de l'appellation de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Fès en Faculté de Médecine et de Pharmacie et de Médecine Dentaire - Fès

● DARAA -TAFILALET

- Ecole Supérieure de technologie - Ouarzazate
- Faculté Polydisciplinaire - Midelt
- Faculté Polydisciplinaire - Tinghir
- Faculté Polydisciplinaire - Zagoura

● BÉNI MELLAL - KHÉNIFRA

- Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Béni Mellal
- Ecole Supérieure de Technologie - Fquih Ben Salah
- Ecole Nationale de Commerce et de Gestion - Béni Mellal
- Ecole Supérieure d'Education et de Formation - Béni Mellal
- Faculté d'Economie et de Gestion - Béni Mellal
- Faculté Polydisciplinaire - Azilal
- Faculté Polydisciplinaire - Khénifra
- Faculté des Sciences Appliquées - Fquih Ben Salah

● GUÉLMIM - OUED NOUN

- Faculté d'Economie et de Gestion - Guélmim
- Ecole Nationale de Commerce et de Gestion - Guélmim
- Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Sidi Ifni
- Faculté Polydisciplinaire - Assa
- Ecole Supérieure de technologie - Ouetaya, Tan-Tan
- Transformation du Centre Universitaire de Guélmim en Faculté d'Economie et de Gestion - Guélmim

● DAKHLA - OUED ED-DAHAB

- Ecole Supérieure de technologie - Dakhla

2017-2021

24

établissements universitaires publics ouverts:
10 accès ouvert / 14 accès régulés

38

33 Nouveaux établissements universitaires publics créés, 3 nouveaux établissements approuvés par CU et extension de 2 annexes (CU, CNCES, Décret) : 23 accès ouvert / 15 accès régulés

11

Changement de vocation et d'appellation de certains établissements universitaires publics acté

4

Scissions (1/CNCES, 3/Décret)

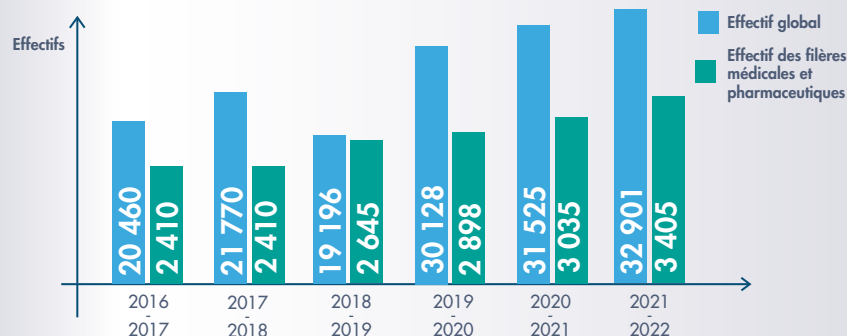
4- EXTENSION ET ÉQUITÉ DE L'ACCÈS RÉGULÉ : une priorité pour le Ministère

► 60,8% d'augmentation des places offertes dans l'accès régulé

Cet objectif a pu être atteint grâce à :

- Une augmentation des places offertes par les établissements existants
- La création de nouveaux établissements dans le cadre de l'équité territoriale
- La baisse du seuil de présélection des candidats pour certaines filières

Effectif des places offertes aux bacheliers dans les établissements à accès régulé gérés par un concours national



Enseignement supérieur public (2021):

82 établissements à accès régulé dont

64 à accès géré par une plateforme nationale

- 18 EST/DUT
- 13 ENSA
- 12 ENCG
- 8 Facultés de médecine (dont 3 de médecine et de pharmacie)
- 8 FST
- 3 ENSAM
- 2 Facultés de médecine dentaire

2017-2021 : ► 11,8% d'augmentation des places offertes dans le Concours National Commun **CNC** pour l'accès aux établissements de formation des ingénieurs

► 43% d'augmentation des places offertes dans le Concours National **CNAEM** pour l'accès aux écoles de management

► Adoption de la plateforme électronique nationale TAWJIHI

La plateforme nationale **TAWJIHI** a été adoptée à titre d'expérience pilote dans la gestion de la procédure de candidature pour l'accès aux EST et FST au titre de la rentrée universitaire 2019-2020 avant d'être généralisée aux autres établissements à accès régulé (ENCG, ENSA, ENSAM, ENSAD)



► Filères médicales et pharmaceutiques

Une nouvelle approche pour le concours commun d'accès à la 1ère année des études de Médecine, Pharmacie et Médecine Dentaire

- **Objectif : Simplification des procédures** et renforcement du principe de l'équité et l'égalité de chances
- **Mesures mise en place :**
 - Instauration d'un **concours unique national** (au lieu de 11 précédemment)
 - Mise en place d'une **plateforme nationale** www.concoursmed.ma pour gérer toutes les étapes du concours commun et éviter les déplacements des candidats

73% d'augmentation du nombre de candidats au concours

Réduction du **seuil de présélection** des candidats à **12/20** à partir de 2020:

→ **56 000** candidats en 2020

au lieu de 35 000 en 2019

→ **60 559** candidats en 2021

Répartition
des candidats
ayant validé
le concours
2021



2 870 Médecine



230 Pharmacie



305 Médecine Dentaire



Mot du Ministre

« Il va de soi qu'au regard de la vitesse à laquelle la technologie médicale évolue, les formations médicales telles que dispensées actuellement peuvent, dans certaines disciplines, très rapidement devenir obsolètes, d'autant plus que les praticiens se trouvent constamment aculés à intégrer les nouvelles approches et méthodes diagnostiques et thérapeutiques.

Il est donc de notre devoir, nous autres décideurs, de nous interroger sur l'avenir de nos formations médicales au sein de nos facultés, lesquelles déterminent directement la qualité de l'offre de soins dans notre pays. »

Session Plénière Solennelle 2019 de
L'ACADEMIE HASSAN II DES SCIENCES ET TECHNIQUES, sous le thème :
« Ingénierie et Médecine au Service du Diagnostic, de la Prévention et de la Thérapie »
26 Février 2019

5 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ : un encouragement et un accompagnement soutenus de la part du Ministère

► Poids du secteur privé dans l'enseignement supérieur : 5,9% des effectifs globaux

5 Universités en partenariat
 Public/Privé (33 établissements)

155 Établissements
 d'enseignement
 supérieur privé

10 184
 Lauréats dont 16%
 d'étrangers

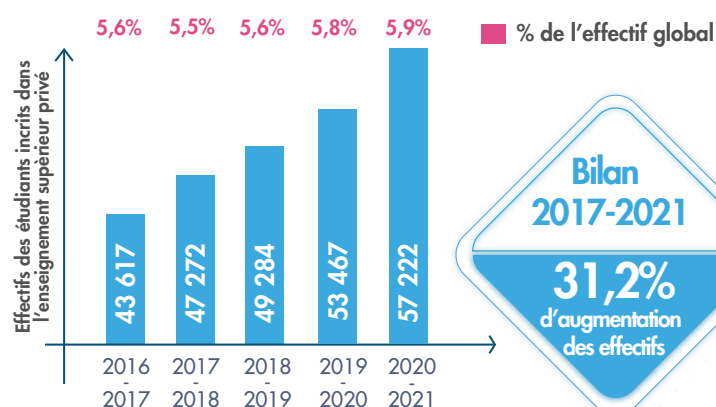
2 Établissements d'enseignement
 supérieur privé créés
 en partenariat avec l'Etat

5 Universités Privées
 (21 établissements)

761
 Filières de formation
 accréditées

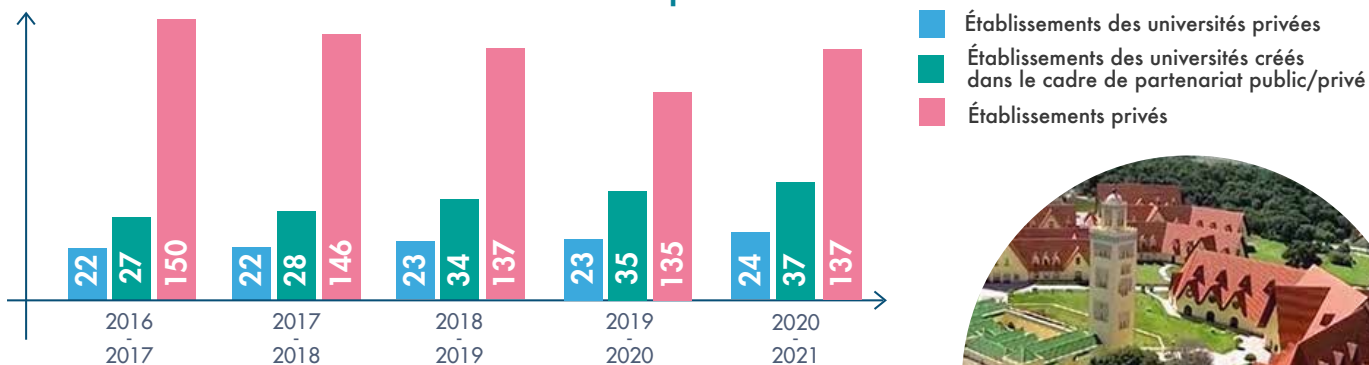
57 222
 Étudiants inscrits

► Des effectifs d'étudiants en hausse



► Près de 200 établissements privés autorisés par le Ministère depuis 2017

Evolution du nombre d'établissements autorisés par le Ministère



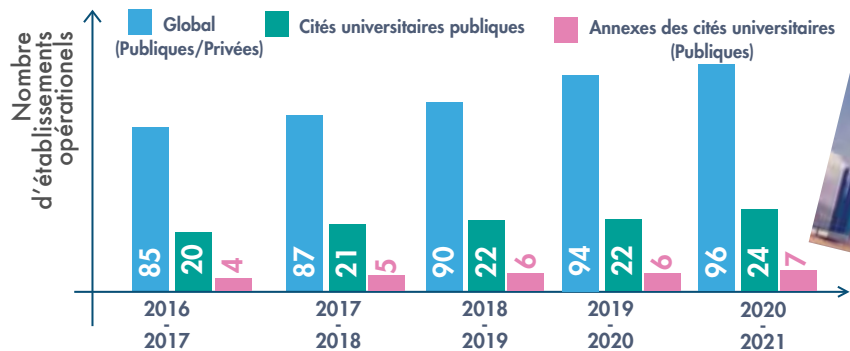
2

Les prestations sociales au profit des étudiants connaissent un développement marqué



► CITÉS UNIVERSITAIRES : le rythme des constructions s'accélère

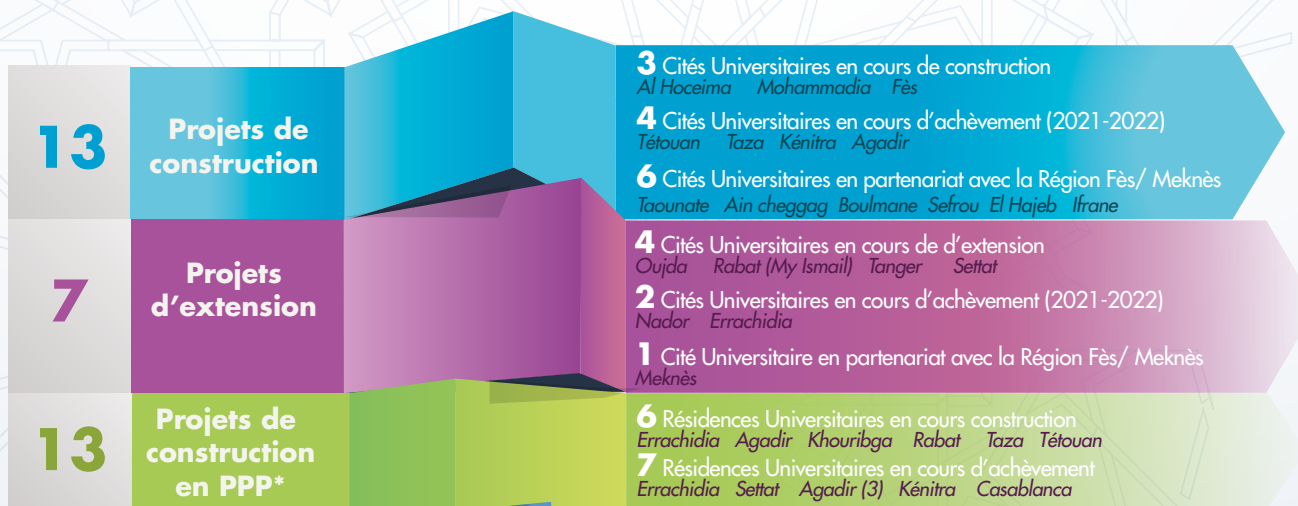
Nombre de cités universitaires: 4 nouvelles cités publiques et 4 en cours d'ouverture



Evolution de **rythme de lancement des projets** de cités universitaires publiques :

- Avant 2018 → 1 projet de cité universitaire /an
- 2018-2021 → 2 projets de cités universitaires/an
- A partir de 2021 → plus de 3 projets de cités universitaires/an

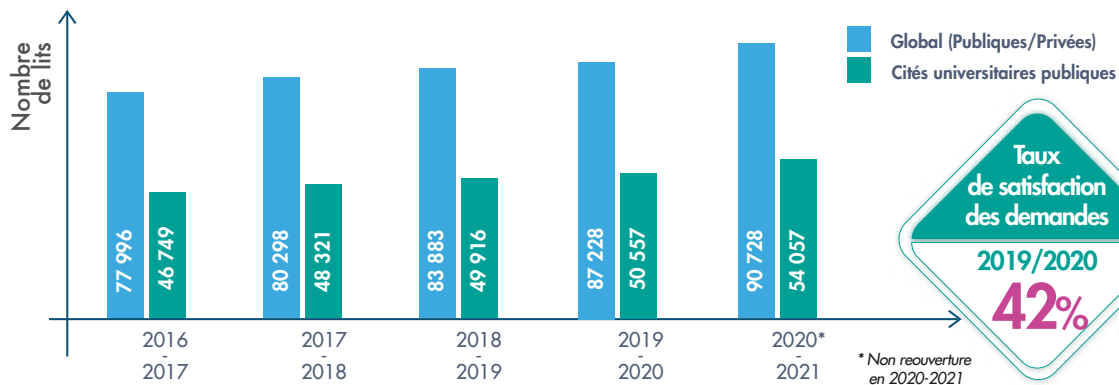
Projets de Cités Universitaires initiés



*Partenariat Public Privé



Les partenaires institutionnels et socio-économiques impliqués pour augmenter la capacité d'accueil



Taux de satisfaction des demandes

2019/2020

42%

12 732
lits
supplémentaires

Bilan
2017-2021

16,3%

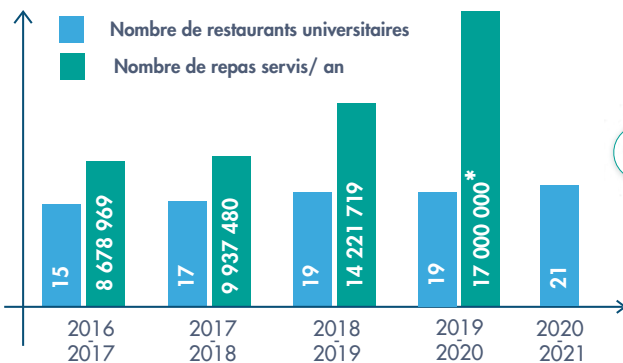
d'augmentation de la capacité d'accueil globale



Mesures d'accompagnement

- Août 2019 : Adoption d'une nouvelle plateforme électronique <https://logement.onusc.ma> pour le dépôt de demandes de logements en cités universitaires
- Juillet 2021 : Adoption d'une nouvelle plateforme de gestion du logement depuis la soumission jusqu'à l'attribution

▶ RESTAURANTS UNIVERSITAIRES : une capacité de 17 Millions de repas par an



Bilan
2017-2021

96%

d'augmentation du nombre de repas servis

Bilan
2017-2021

+6 Restaurants universitaires supplémentaires**

** Safi
El Jadida
Nador
Fès-Saïss 1
Tanger
Tétouan

* Capacité prévisionnelle (Année de fermeture des restaurants universitaires pour cause de crise de Covid-19)

Projets en cours

- Parachèvement de la construction de **3 nouveaux restaurants universitaires** à Taza, Kenitra et Mohammadia et extension du restaurant universitaire de Nador
- Programmation de la construction de **2 nouveaux restaurants universitaires** à Al-Hoceima et Taounate
- Prévision d'ouverture de **2 restaurants universitaires** à la rentrée 2021-2022 à Tanger et Tetouan
- Programme d'ouverture d'au moins **1 restaurant universitaire** dans chaque ville accueillant une cité universitaire



► **CARTE MULTISERVICE : un bonus pour les étudiants**

Lancement de la **carte électronique de l'étudiant** pour l'accès à l'internet et aux restaurants universitaires.

Carte fonctionnelle depuis la rentrée 2019/2020 dans 5 cités universitaires, généralisation dès la rentrée 2021



► **COUVERTURE INTERNET : un projet sur mesure**

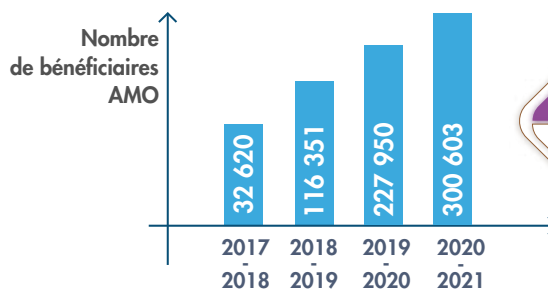
- **2019/2020** : 12 Cités Universitaires disposent de la connexion internet pour les salles d'études.
- **Objectif 2022** : Généralisation de la couverture internet à toutes les cités universitaires dans le cadre du projet **Campus Connecté** en partenariat avec l'ANRT.

► **PRESTATIONS DE SANTÉ : plus de 820 % d'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'AMO**

Centres médicaux universitaires



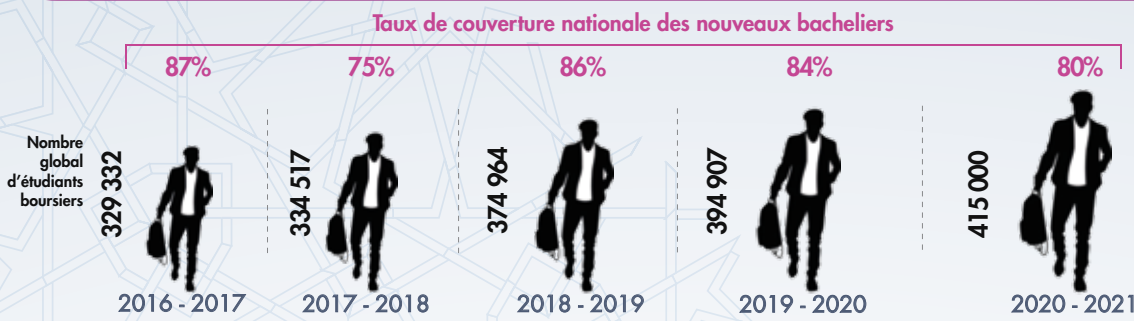
AMO : Assurance Maladie Obligatoire



La Presse en Parle



► BOURSES D'ÉTUDIANTS: jusqu'à 100% de couverture dans plusieurs provinces du Maroc



Bilan
2017/2021
26% d'augmentation
du nombre de bourses
attribuées

Taux moyen de couverture des
nouveaux bacheliers (2020-2021)

80%

- 16 provinces ayant atteint 100%
- 36 provinces ayant dépassé 95%
- 30 provinces ayant dépassé 85%

► Mesures liées aux bourses d'études :

2017

- Lancement du service électronique **MINHATY** afin de simplifier la procédure de candidature à la bourse d'études



2019

- Lancement du portail <https://boursessup-etranger.onusc.ma> pour permettre aux étudiants marocains à l'étranger de déposer leur demande de bourse
- Lancement d'une **opération d'audit** des attributions de bourses afin de cibler les non-ayant droit
- Adoption d'un nouveau décret pour faciliter l'octroi des bourses universitaires :

1 ^{er} cycle relatif à la Licence	Critère social
2 ^{ème} cycle relatif au Master	Critère social et scientifique
3 ^{ème} cycle relatif au Doctorat	Critère scientifique.

Par ailleurs, ce décret fixe l'âge maximum des bénéficiaires inscrits en cycle de licence à 26 ans, des étudiants du Master à 30 ans et celui des doctorants à 36 ans.

2020

- Rééchelonnement du **montant de la bourse** attribuée aux étudiants inscrits en Médecine, Pharmacie, Médecine Dentaire, Architecture ou diplôme d'Institutions de Commerce et de Gestion comme suit :

• Echelle 1 : 3 premières années	(6 334 DH/an)
• Echelle 2 : 4 ^{ème} et 5 ^{ème} année	(7 334 DH/an)
• Echelle 3 : 6 ^{ème} et 7 ^{ème} année	(12 154 DH/an)
- Lancement par l'ONOUSC de deux portails:

<https://e-reclamation-boursecnss.onusc.ma>

Plateforme électronique pour le dépôt des demandes de régularisation de la situation des étudiants

<https://e-bourse-maroc.onusc.ma>

Plateforme électronique permettant aux étudiants de s'informer sur la situation de leur dossier de bourse universitaire

► Personnes en situation de handicap



2020

Lancement d'un projet de mise en oeuvre des dispositions de la loi-cadre 51-17 pour assurer la scolarité et l'intégration des personnes en situation de handicap ou à besoins spécifiques

► Indicateurs et objectifs retenus :

- Taux de bâtiments des universités et des cités universitaires dotés d'accessibilités:

Bâtiments des universités

- 2019-2020 : 46% ➡ Objectif 2022-2023 : 100%

Cités universitaires

- 2019-2020 : 62% ➡ Objectif 2022-2023 : 100%

- Taux d'établissements dotés de cellules actives d'accompagnement des étudiants et des cadres pédagogiques et administratifs en situation de handicap :

- 2019-2020 : 26% ➡ Objectif 2022-2023 : 100%

- Nombres de cadres pédagogiques et administratifs ayant bénéficié d'une formation dans le domaine du handicap:

- 2019-2020 : 106 ➡ Objectif 2022-2023 : 1 082

- Taux d'établissements ayant adopté des méthodes d'enseignement et d'évaluation adaptées aux étudiants en situation de handicap :

- 2019-2020 : 21% ➡ Objectif 2022-2023 : 99%

- Nombres de filières spécialisées dans le domaine de l'éducation inclusive:

- 2019-2020 : 10 accréditées dont 7 ouvertes

➡ Objectif 2022-2023 : 42

► Mesures d'accompagnement :

- Equipement de 8 universités publiques d'outils et de mécanismes permettant aux étudiants déficients visuels d'étudier en **braille** (en coopération avec l'UE, Projet TEMPUS)
- Adaptation des **examens** aux spécificités des étudiants en situation de handicap
- Développement de nouvelles **plateformes numériques** adaptées aux étudiants malentendants
- Instauration d'une **discrimination positive** en faveur des étudiants en situation de handicap en matière d'attribution de bourses, d'accès au logement et de restauration universitaire
- Mise en place de 9 **centres d'accueil** dotés d'équipements adaptés aux profit des étudiants déficients visuels ou malentendants

Pensionnaires des établissements pénitentiaires

- Signature d'un mémorandum d'entente entre le Ministère et la DGAPR pour la création d'un **espace universitaire pénitentiaire** à Salé.
- Plus de **842** détenus sont actuellement inscrits dans les universités Marocaines en Licence ou en Master



Mot du Ministre

« Les pensionnaires des établissements pénitentiaires sont des citoyens dans une situation particulière, qui peuvent être qualifiés à travers l'éducation, la formation, la sensibilisation, l'encadrement et l'instruction.
...Dans le cadre de l'application du droit du détenu à l'éducation, garanti par la constitution du Royaume pour tous les Marocains sans discrimination, le ministère œuvre à offrir des opportunités d'apprentissage, de formation et de stages au profit des pensionnaires des établissements pénitentiaires.
...Les opportunités se concrétisent à travers le soutien des programmes de l'enseignement supérieur des pensionnaires des établissements pénitentiaires, les formations spécialisées dans le domaine pénitentiaire, sciences pénitentiaires dans les universités. »

Promouvoir la qualité pour un profil de lauréat adapté aux exigences de développement



**BILAN D'ACTIVITÉ DU MINISTÈRE
2017-2021**



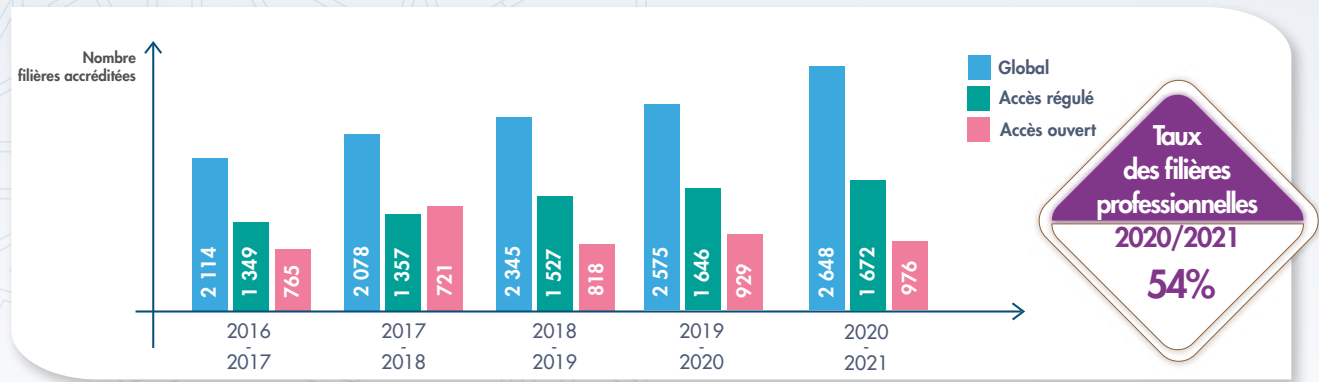
ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Supérieure, de la Recherche Scientifique,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

LE BACHELOR

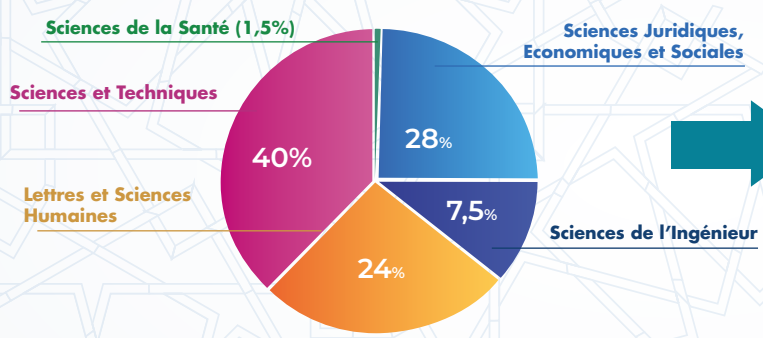
Pour un étudiant plus épanoui,
acteur de ses apprentissages,
dans une université renouvelée

1 Une offre de formation diversifiée et orientée

A) Plus de **2 648** filières de formation dispensées dans l'enseignement supérieur public



Filières accréditées par domaine d'étude



Filières accréditées par cycle de formation

- 6% Bac + 2 (DUT, DMA)
- 36% Bac + 3 (LEF, LP, LST, FUE)
- 47% Bac + 5 (M, MS, MST, DI, DENCg)
- 1% Bac + 6 (DM, DMD, DP)
- 11% Bac + 8 (Doctorat)

Bilan 2017-2021

- ▶ 25,3% de filières en plus
- ▶ Prédominance des filières de Sciences et Techniques
- ▶ Prédominance des filières à Bac + 5

B) La procédure de demande d'accréditation des filières digitalisée

Le Ministère a mis en place, dans le cadre de la simplification des procédures administratives, une plateforme électronique dédiée au dépôt et au suivi des demandes d'accréditation des filières : <https://accreditation.enssup.gov.ma>



C) De nouvelles filières créées pour accompagner les grands chantiers structurants nationaux

Le Ministère a signé de multiples conventions avec les autres départements ministériels ainsi que les acteurs du secteur socio-économique afin de mettre en place plus de **1 250** filières de formation permettant d'accompagner les grands chantiers structurants nationaux tels que le **Plan d'Accélération Industrielle**, le **Plan Solaire** ou encore **Génération Green**, parmi lesquelles :

- ▶ Diagnostic et maintenance des systèmes électroniques embarqués dans l'automobile (EST de Salé)
- ▶ Mécatronique automobile (EST de Béni Mellal)
- ▶ Ingénierie mécanique pour l'industrie aéronautique (ENSET de Rabat)
- ▶ Aquaculture et gestion durable des écosystèmes aquatiques (EST de Khénifra)
- ▶ Logistique portuaire et transport international (FSJES de Tanger)
- ▶ Ingénierie des centrales solaires thermiques à concentration (FS de Marrakech)
- ▶ Géotourisme, écotourisme et développement durable intégré (FS de Rabat)

D) Des filières sport-études pour l'émergence des champions

21 filières au total dont **13** lancées depuis 2017 au sein de **7** universités publiques et de l'IRFC* :

- **4 Licences en éducation** : spécialité Education Physique et Sportive, enseignement secondaire (Fes, Tétouan, Kénitra, Settat)
- **3 Licences professionnelles** :
 - Education physique et sportive (Tétouan)
 - Management du sport et des loisirs (Kénitra)
 - Encadrement sportif et santé (Kénitra)
- **6 Masters spécialisés**
 - Management du sport (Agadir)
 - Psychologie sociale et management du sport (Settat)
 - Management du sport et gouvernance des organisations sportives (Settat)
 - Sport et santé (Settat)
 - Management et gouvernance du sport (Casablanca, salé)



Institut des Sciences du Sport - Fès

* Institut Royal de Formation des Cadres

** Tous diplômes confondus (L, LE, LP, M, MS)

63,6% d'augmentation du nombre d'étudiants inscrits dans les filières** de sport (2017-2020)



A) La réforme du Bachelor : un enjeu capital pour 87% des étudiants

Un diagnostic objectif et sans concessions du système Licence Fondamentale

Rencontre Pédagogique Nationale organisée sous le Haut Patronage de S.M. le Roi

« L'Université Renouvelée : La Licence, un enjeu pour la qualification académique et l'intégration professionnelle »

Les 2 et 3 Octobre 2018 à Marrakech

De nombreuses contraintes identifiées

- **Massification** : 87% de tous les étudiants
- **Fracture linguistique secondaire-supérieur**
- **Faiblesse des acquis disciplinaires** des bacheliers
- **Absence d'un système d'orientation efficient** (1 étudiant sur 2 inscrit en FSJES)

De lourdes répercussions sur le rendement du système

- **Rendement interne** : 47,2% des étudiants abandonnent sans aucun diplôme et moyenne de 4 à 5 ans pour obtenir la licence
- **Rendement externe** : 18,9% de taux de chômage des licenciés

Des objectifs ambitieux dictés par les exigences du marché du travail et du développement

- ▶ Améliorer le **rendement interne** des établissements à accès ouvert →
 - Limiter les **déperditions universitaires**
 - Réhausser le **taux de diplômation**
- ▶ Favoriser l'**employabilité** des étudiants →
 - Améliorer la maîtrise des **langues étrangères**
 - Œuvrer au développement personnel et à l'acquisition des compétences en **softs-skills**
 - Renforcer la **culture générale**
- ▶ Améliorer la **mobilité internationale** des étudiants →
 - Ouvrir le système éducatif marocain sur les **standards internationaux** (renforcement de la politique d'internationalisation)
 - Adopter le **diplôme le plus délivré au monde**
- ▶ Favoriser l'épanouissement et l'autonomie des étudiants en les rendant **acteurs de leurs propres apprentissages** →
 - Crédits additionnels
 - Sessions d'été
 - Stage social

Mot du Ministre

« Voilà la réalité de notre université aujourd'hui, qui se trouve acculée à résoudre coûte que coûte une équation périlleuse : assurer la formation de l'élite marocaine, qui est sa mission première, tout en maintenant au nom de la paix sociale, l'accès ouvert à tous les bacheliers, soit à quelques 280 000 étudiants supplémentaires chaque année. »

Des apports conséquents pour un profil de lauréat plus compétitif

Principaux apports du système BACHELOR

La mise en place du supplément au Bachelor pour la visibilité du cursus

L'encouragement du travail personnel de l'étudiant

Le renforcement des compétences numériques des étudiants

L'ouverture sur d'autres champs disciplinaires

La mise en place du système de crédits pour capitaliser les acquis

L'instauration d'une année fondatrice

Une orientation active et non subie

L'introduction des Soft-skills dans l'architecture pédagogique

Le renforcement de l'apprentissage des langues étrangères

L'instauration des certifications en particulier pour les langues étrangères

Une architecture pédagogique qui introduit les soft skills et renforce les langues étrangères

4 ^{ème} année APPROFONDISSEMENT	8 ^{ème} Semestre	D	D	D	D	D (PE)	Professional SK
	7 ^{ème} Semestre	D	D	D	D	D (PE)	Professional SK
3 ^{ème} année SPÉCIALISATION	6 ^{ème} Semestre	D	D	D	D	D (Osp)	Civic SK
	5 ^{ème} Semestre	D	D	D	D	D (Osp)	Civic SK
2 ^{ème} année TRONC COMMUN	4 ^{ème} Semestre	D	D	D	D (Osp)	L	Life SK
	3 ^{ème} Semestre	D	D	D	D (Osp)	L	Life SK
1 ^{ère} année ANNÉE FONDATRICE	2 ^{ème} Semestre	D	D	D (Og)	L	L	Study SK
	1 ^{er} Semestre	D	D	D (Og)	L	L	Study SK

70%

De composantes disciplinaires

D 26 Modules disciplinaires

PE 2 Modules PE

Osp 4 Modules d'ouverture spécialisée

Og 2 Modules d'ouverture générale

30%

De composantes transversales

SK 8 Modules de Soft-skills

L 6 Modules de langues étrangères

Mot du Ministre

« Le concept des soft skills est en fait vieux comme le monde. Bien sûr que de tout temps, avec du leadership ou des qualités naturelles de communication on devrait mieux réussir dans sa vie. Combien d'enfants trop timides se sont vus conseiller de faire du théâtre ? Ou trop renfermés ont été orientés vers les sports d'équipe ? Notre vrai défi est désormais d'INSTITUTIONNALISER le développement de ces compétences chez TOUS les jeunes, car les générations à venir sont sans aucun doute celles qui en auront le plus besoin.

Nous aurons toutefois une équation complexe à résoudre : ces soft skills ne s'enseignent pas comme les mathématiques ou l'anglais ! »

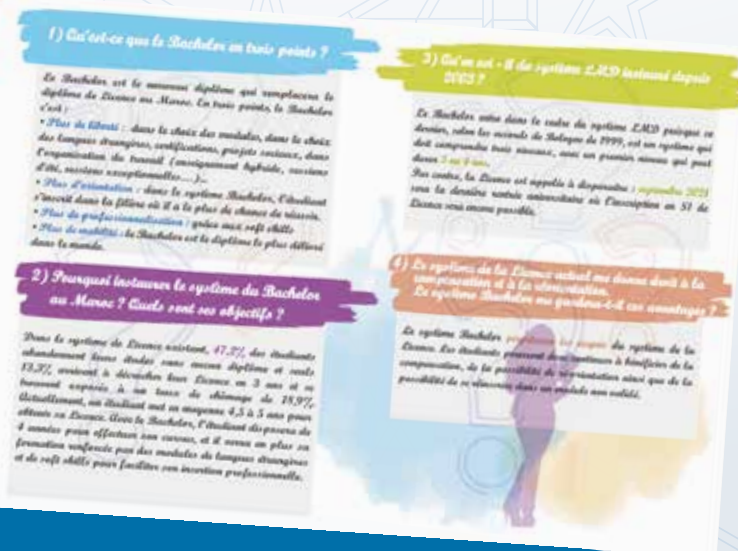
Mesures mises en place dans le cadre de l'instauration du Bachelor

- Organisation d'une **rencontre pédagogique nationale sur le Bachelor** au Palais des Congrès Oulja, sous le thème "LE BACHELOR: une université renouvelée pour un étudiant plus épanoui, acteur de son apprentissage et de son cursus" (8 février 2020)
- Validation du **CNPN Bachelor** (5 février 2021)
- Elaboration de **filières types** par les réseaux disciplinaires (2019-2021)
- Production de **contenus numériques pour la scénarisation** des enseignements des modules de première année de Bachelor
- Lancement des appels à projets pour **la soumission des filières** sur un portail dédié
- **Accréditation des filières** du Bachelor soumises par l'ANEAQ* et publication (23 juillet 2021)
- Elaboration d'un **portail national d'orientation** au profit des bacheliers (juillet 2021)
- Organisation d'une **campagne nationale de communication** autour du Bachelor à travers :
 - Plusieurs rencontres régionales
 - L'élaboration de plusieurs capsules vidéos
 - La diffusion d'une Foire aux questions destinée aux étudiants

*Agence Nationale d'Evaluation et d'Assurance Qualité

La formation aux soft skills

Lancement par le Ministère de la formation « **NAJAH Prêt pour l'emploi** », un kit de 24 modules de développement des **soft skills** et des techniques de recherche d'emploi développé au niveau des Career Centers, en partenariat avec l'USAID



B) Mesures pour l'employabilité des lauréats : la priorité absolue

Les Career Centers : plus de 250 000 bénéficiaires

Le Ministère a lancé en 2017 trois « **Career Centers** » pilotes dans les universités de Tanger, Marrakech et Casablanca en partenariat avec l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

Les « **Career Centers** » sont des espaces d'échange entre les jeunes, les entreprises et les établissements de formation professionnelle. Ils offrent aux jeunes une gamme de services gratuits et diversifiés destinés à renforcer leur employabilité tels que des bilans d'orientation personnalisés, des ateliers de préparation à l'emploi, des formations aux compétences non-techniques (Soft Skills), des informations sur les secteurs porteurs d'emplois au Maroc et une mise en relation avec les employeurs à travers des programmes de stage, d'immersion en entreprise ou des foires à l'emploi.



Décembre 2019 : Après la clôture du projet de coopération avec l'USAID, le Ministère a initié un **projet de généralisation de l'expérience dans toutes les universités** en prenant les mesures suivantes:

- Transfert de tous les services et les outils développés par le Programme aux services du Ministère
- Création d'une Unité Centrale des Career Centers (U4C) au niveau du Ministère
- Accompagnement des universités désirant créer leurs Career Centers

Bilan
2017-2021

- ▶ **250 000** étudiants et stagiaires bénéficiaires
- ▶ **1 996 903** visites sur le portail électronique www.careercenter.ma
- ▶ **104 298** membres inscrits sur le portail

La Presse en Parle



Le cadre national de certification : un impératif

Juillet 2019 : Lancement par le Ministère du **Cadre National de Certification (CNC)** en partenariat avec l'Union Européenne.

Le CNC est un instrument de régulation des certifications selon des critères de qualité objectifs déterminés, en vue de leur reconnaissance par le marché du travail, qui a pour objectifs, notamment, de situer l'individu au centre du dispositif de formation en facilitant la continuité et la progression de son parcours tout au long de sa vie personnelle et professionnelle, de faciliter la mobilité tant sectorielle que géographique, ainsi que de contribuer à mettre le pays en position de faire face aux enjeux économiques et sociaux d'aujourd'hui et de demain.

La mise en place du Cadre National de Certification vise aussi à positionner tous les diplômes et certificats décernés au niveau national par rapport à une grille nationale de huit niveaux et six descripteurs.

Promotion de l'entrepreneuriat : la stratégie anti-chômage

Lancement du Statut National de l'Étudiant Entrepreneur

► **20 décembre 2019** : Création du **Statut National de l'Étudiant Entrepreneur** par la circulaire ministérielle n° 01/01488 dans le cadre du Projet **Erasmus + SALEEM**

Ce Statut vise l'accompagnement des projets entrepreneuriaux des étudiants en partenariat avec les acteurs économiques grâce au renforcement des relations avec les différents acteurs dans le monde de l'entreprise (banquiers, fournisseurs, clients, etc.) tout en intégrant le projet entrepreneurial dans le parcours de formation.

► **Janvier 2020** : début de la mise en œuvre du **Statut National de l'Étudiant Entrepreneur**

► **Bilan 2021** :

- **913** étudiants accompagnés
- Lancement d'une **caravane nationale** de présentation du statut de l'étudiant entrepreneur dans les différentes universités afin de généraliser ce statut



Lancement du projet de création des Instituts de Formation à l'Entrepreneuriat et au Management des TPME

Dans le cadre de la lutte contre l'informel et la redynamisation de l'économie marocaine, le Ministère a signé plusieurs conventions de partenariat avec la CGEM pour la création de **Centres de Formation et d'Accompagnement en matière d'Entrepreneuriat et de Middle Management**, chargés de former les futurs patrons de TPME et de favoriser l'insertion des étudiants dans le monde du travail :

- ➔ **14 décembre 2019** : pour le Centre de Casablanca
- ➔ **26 mars 2021** : pour le Centre de Marrakech
- ➔ **29 mars 2021** : pour le Centre de Tanger

Mot du Ministre

“ En réalité, l'esprit d'entreprendre et la créativité préexistent en chacun de nous mais cet esprit doit être « cultivé », sinon, dans un contexte social peu favorable, il s'atrophie. L'entrepreneuriat doit désormais être perçu comme une compétence transversale, ayant vocation à être enseignée à tous, et ne plus rester un champ disciplinaire confiné aux sciences de gestion. Nos universités l'ont compris et multiplient les modules et les formations d'entrepreneuriat au sein de leurs cursus, toutes disciplines confondues ”

C) L'Université Numérique : l'incontournable transition

MUN (Maroc Université Numérique) : première plateforme au Maroc et en Afrique

Lancement d'une plateforme nationale « **Maroc Université Numérique** » (MUN) en partenariat avec le groupe « **GIP FUN-MOOC** », destinée à accueillir et à développer des **MOOC** (Massive Open Online Course) et des **SPOC** (Small Private Online Course) destinés à l'enseignement supérieur (Juillet 2019)

→ **31** MOOC opérationnels
(22201 inscrits et 890 certificats)

→ **443** enseignants universitaires marocains bénéficiaires d'une formation par des experts

Enregistrement des cours: l'OCP équipe les Universités

Signature d'une **convention cadre avec l'OCP** pour promouvoir la digitalisation au sein de l'enseignement supérieur, notamment à travers :

- la création d'un **Centre National de Digitalisation et d'Enseignement à distance**
- la création de **14 studios de production** de contenus pédagogiques numériques dotés d'équipements de pointe en matière de e-learning pour les universités publiques
- la mise en place de **formations pour les enseignants** en e-learning

→ Inauguration du 1^{er} studio à l'université Hassan 1^{er} de Settat le 18 juin 2021



Mot du Ministre

«celà suppose également de changer radicalement les méthodes pédagogiques et les méthodes d'enseignement, y compris au sein des modules disciplinaires, en sortant définitivement du schéma traditionnel du cours magistral, encore dominant au sein de nos universités, où l'enseignant s'adresse à un amphithéâtre surchargé, en l'absence de toute interactivité. Comment s'étonner dès lors de la forte démotivation et de l'absentéisme des étudiants ?

C'est l'occasion ou jamais de se saisir des phénoménales opportunités du numérique et du e-learning pour développer des approches telles que les classes inversées, les MOOC et l'enseignement à distance. D'ailleurs la loi cadre recommande la mise en place au sein de toutes les universités de centres dédiés à la production numérique et à l'innovation pédagogique qui auront pour mission d'accompagner les enseignants qui voudront s'initier ou se qualifier dans le e-learning »

Rencontre sur « Les défis du développement de l'université marocaine »
11 Mai 2019

CNPN du Bachelor : Le Numérique institutionnalisé et consacré

Renforcement de la promotion et de l'instauration du mode d'enseignement numérique dans le cadre du **CNPN du Bachelor** en donnant la possibilité pour la première fois dans l'enseignement supérieur marocain d'enseigner :

- la **totalité d'un module à distance** (article MD1)
- la **totalité d'une filière à distance** (article F1)

RUN (Rencontres Universitaires Numériques) : Un programme dédié pour l'échange d'expertise

Organisation de **2 rencontres nationales universitaires** dédiées au numérique (RUN) en collaboration avec le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France : échanges d'expertises et de bonnes pratiques et mutualisation de ressources

- ➔ 5 décembre 2017 : **Université Sidi Mohamed Ben Abdellah** à Fès
- ➔ 13 décembre 2019 : **Université Sultan Moulay Slimane** de Béni Mellal

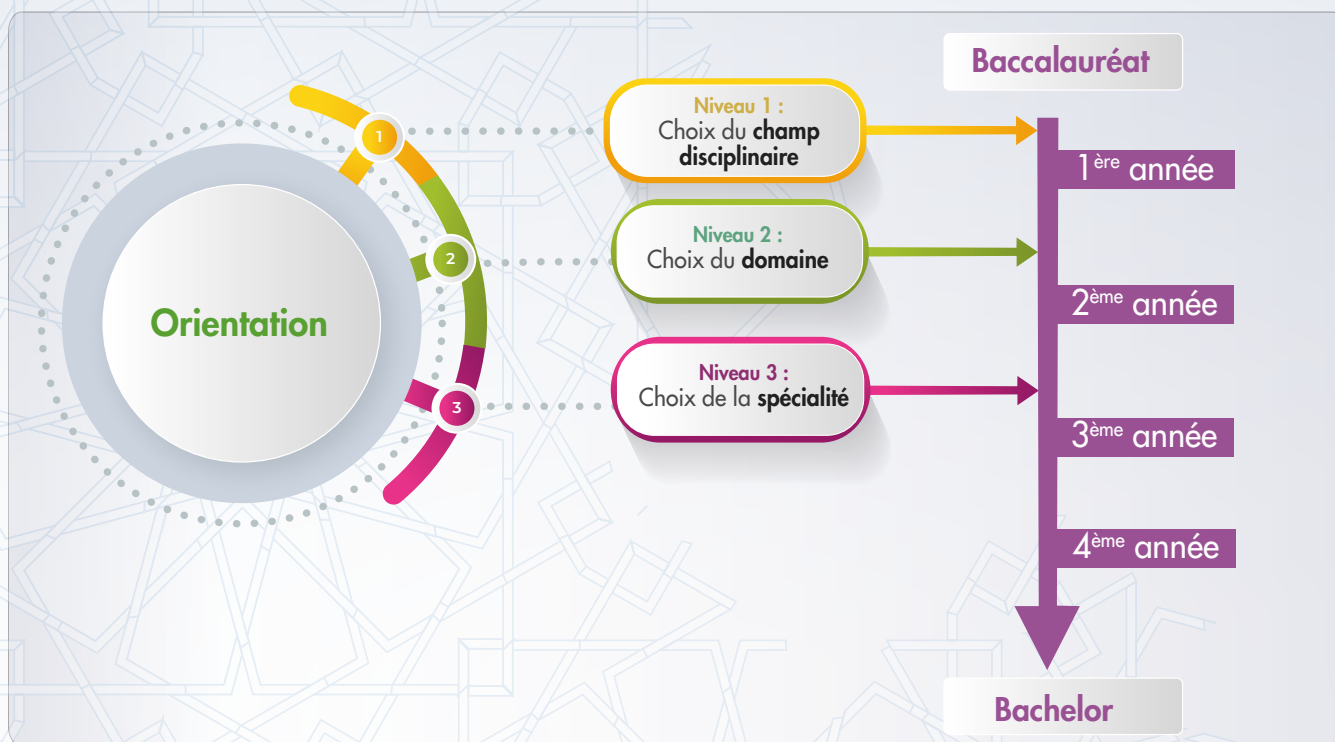
Coopération et Partenariat : Une large mobilisation autour de l'Université Numérique

- ▶ Organisation de la 3^{ème} édition de **l'Initiative pour le Développement du Numérique dans l'Espace Universitaire francophone (IDNEUF)** à Marrakech du 20 au 22 juin 2018: Adoption de la **Déclaration de Marrakech** pour consacrer la création de la plateforme BNEUF : Bibliothèque Numérique de l'Espace Universitaire francophone
- ▶ **Coopération avec l'AUF**: Organisation de **4 sessions de formation au profit d'enseignants chercheurs** dans le domaine de l'enseignement à distance notamment la scénarisation et la production de ressources pédagogiques numériques, sanctionnées par un certificat de qualification ➔ **240 bénéficiaires**
- ▶ Lancement d'un appel à projets en partenariat avec **l'Ambassade de France au Maroc** pour le renforcement et l'amélioration de l'enseignement à distance en vue d'accompagner le **lancement du cycle Bachelor** (28 mai 2021) sur les thématiques :
 - Création de MOOC / SPOC / cours en ligne, accessibles et gratuits en lien avec l'enseignement des modules disciplinaires et des soft skills programmés en 1^{ère} année du Bachelor
 - Formation de formateurs en pédagogie de l'enseignement à distance et dans le domaine de l'évaluation des apprenants des cours en ligne
 - Missions dans le cadre de la mise en place d'accords de coopération inter-universitaires dans le domaine du digital notamment dans le cadre de Masters en double-diplomation
 - Actions diverses dans le cadre de partenariat préétablis dans le domaine du numérique et de la numérisation du patrimoine.



D) Orientation universitaire : la fin du choix par défaut

- Instauration de **3 niveaux fondamentaux d'orientation** entre les établissements d'enseignement supérieur et entre ces établissements et les centres d'éducation/formation post-bac, dans le cadre de la nouvelle architecture pédagogique du Bachelor :



- Mise en place d'une **plateforme nationale électronique d'orientation** intégrée en collaboration avec les départements de l'éducation nationale et de la formation professionnelle : www.cursussup.gov.ma

- Accueil et orientation de plus de **3000 élèves** et étudiants depuis Septembre 2019
- Elaboration d'une plateforme d'inscription des bacheliers dans le cadre du **Bachelor** (Juillet 2021)



Mot du Ministre

“près d'un étudiant sur deux renonce à l'université après y avoir passé 4 ans, et seuls 15% des étudiants parviennent à décrocher le diplôme de la licence dans le délai légal. C'est là une énorme déperdition de capital humain pour notre pays, qui nous oblige à revoir notre système d'accès libre à l'université en y apportant de nouvelles conditions et de nouveaux pré-requis, de façon à instaurer non pas une sélection, mais une orientation active, qui prenne en compte les réelles aptitudes du bachelier et lui évite de s'engager dans la mauvaise voie. ”

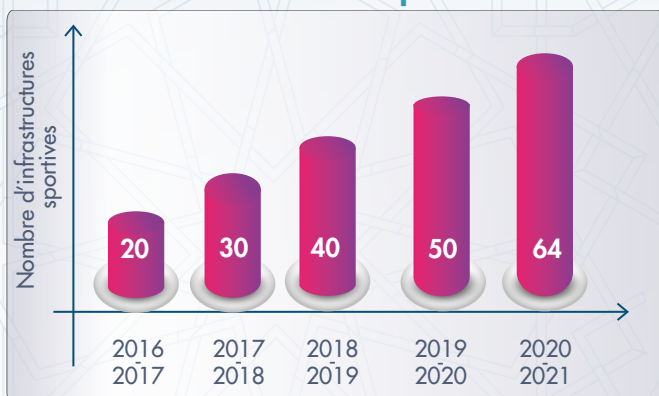
Interview pour le magazine « L'Orientateur du bachelier »
29 février 2020

3

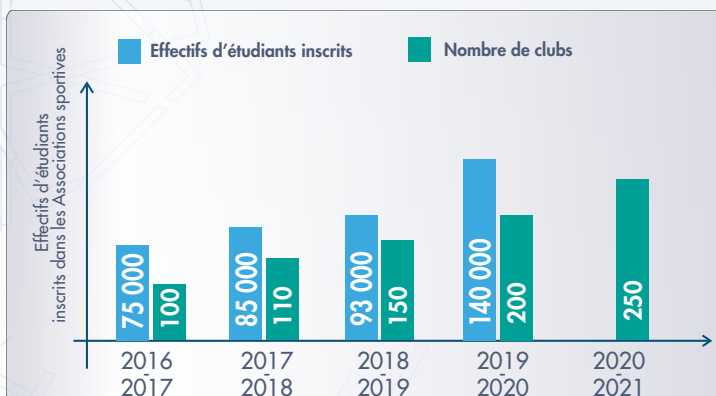
Vie Estudiante : l'épanouissement avant tout

► **SPORT UNIVERSITAIRE : une augmentation de 220% du nombre d'infrastructures dédiées**

Infrastructures sportives



Etudiants inscrits



Compétitions sportives



* Année de fermeture des cités universitaires

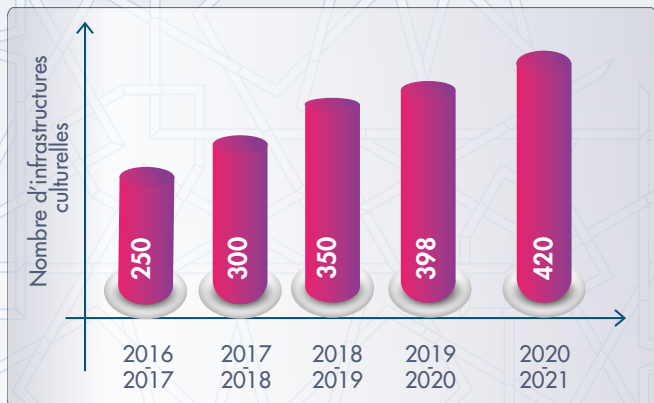
Bilan 2017-2021

- 44 infrastructures sportives supplémentaires (+220%)
- 86,7% d'augmentation des effectifs inscrits
- 150% d'augmentation du nombre de clubs sportifs

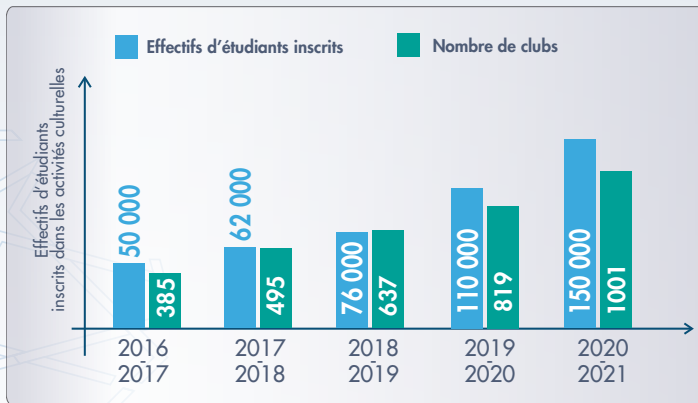


► **CULTURE** : une augmentation de 200% des effectifs d'étudiants inscrits dans les activités culturelles

Infrastructures culturelles



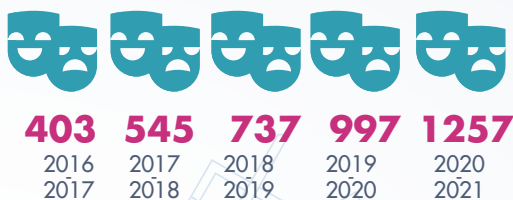
Etudiants inscrits



Compétitions culturelles



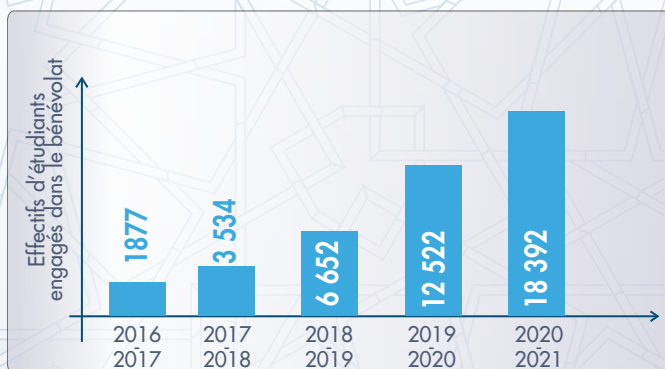
Manifestations culturelles



Bilan 2017-2021

- 68% d'augmentation du nombre d'infrastructures culturelles soit 170 infrastructures supplémentaires
- 200% d'augmentation des effectifs d'étudiants inscrits
- 160% d'augmentation nombre de clubs soit 616 clubs supplémentaires
- 212% d'augmentation du nombre de manifestations culturelles

► **DOMAINE ASSOCIATIF**: un engouement croissant des étudiants



Bilan 2017-2021

► 10 fois plus d'étudiants engagés dans le bénévolat



Gouvernance : L'autonomie des universités érigée en priorité

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



Ministère de l'Education Nationale
et de la Formation Professionnelle
"Enseignement Supérieur"
et de la Recherche Scientifique



من
تحتل
ونظر
في قانون - إطار
وطن استمراريته،
النصوص التشريعية والتنظيمية
والمبادئ :

وحيث إن التنمية المجتمعية الشاملة
المنظومة وتتم تنفيذ وتقييمه المتكامل،
إضافة لإنتاجه وتحقيق أهدافه :

وحيث إن جوهر هذا القانون - الإطار يكمن في
جديدة مفتوحة أمام الجميع، تتيح تأهيل الأبحاث
مستندة إلى ركيزتي المساواة وتكافؤ الفرص من جهة، والجودة
من جهة أخرى، بغية تحقيق الهدف الأساسي المتمثل في الارتقاء بالفرد
واقدم المجتمع.

وحيث إن تحقيق الإنصاف وتكافؤ الفرص يستوجب الاستناد إلى
مجموعة من الرافعات أهمها :

- تعميم تعليم دامج ونهاهي لفائدة جميع الأطفال دون تمييز ؛
- جعل التعليم الأولي إلزاميا بالنسبة للدولة والأسر ؛
- تعزيز تميز إيجابى لفائدة الأطفال في المناطق الـ
الصحراوية، فضلا عن المناطق التي تتكون من العـ
ضمان الحق في بلوغ التثنية والتعليم والتك
وضعية إزاحة أوفي وضعية خاصة ؛
- مواصلة الجهود الهادفة إلى الكـ
ووضع برامج تشجيعية لكـ
عن الترتابة في سن ؛
- العمل على توفـ
وحيث إن
اللائحة ؛

من
تحتل
ونظر
في قانون - إطار
وطن استمراريته،
النصوص التشريعية والتنظيمية
والمبادئ :

وحيث إن التنمية المجتمعية الشاملة
المنظومة وتتم تنفيذ وتقييمه المتكامل،
إضافة لإنتاجه وتحقيق أهدافه :

وحيث إن جوهر هذا القانون - الإطار يكمن في
جديدة مفتوحة أمام الجميع، تتيح تأهيل الأبحاث
مستندة إلى ركيزتي المساواة وتكافؤ الفرص من جهة، والجودة
من جهة أخرى، بغية تحقيق الهدف الأساسي المتمثل في الارتقاء بالفرد
واقدم المجتمع.

وحيث إن تحقيق الإنصاف وتكافؤ الفرص يستوجب الاستناد إلى
مجموعة من الرافعات أهمها :

- تعميم تعليم دامج ونهاهي لفائدة جميع الأطفال دون تمييز ؛
- جعل التعليم الأولي إلزاميا بالنسبة للدولة والأسر ؛
- تعزيز تميز إيجابى لفائدة الأطفال في المناطق الـ
الصحراوية، فضلا عن المناطق التي تتكون من العـ
ضمان الحق في بلوغ التثنية والتعليم والتك
وضعية إزاحة أوفي وضعية خاصة ؛
- مواصلة الجهود الهادفة إلى الكـ
ووضع برامج تشجيعية لكـ
عن الترتابة في سن ؛
- العمل على توفـ
وحيث إن
اللائحة ؛

قانون - إطار رقم 51.17
يتعلق بمنظومة التربية والتكوين والبحث العلمي
ديهاجية
مقتضيات دستور المملكة وإلى الاتفاقيات الدولية
سان كما صادق عليها المملكة المغربية أو انضمت
إلى الأستراتيجية للإصلاح 2030-2015 التي
أسس نصره الله والداعية إلى تحويل
جسد لعداها وطنيا بأزم الجميع.

التكوين والبحث العلمي
أدوار المنظومة بما في
التنمية البشرية
في سداية

BILAN D'ACTIVITÉ DU MINISTÈRE 2017-2021



1

Gouvernance : cibler la subsidiarité pour une université performante et compétitive

Instaurer le principe de l'autonomie de l'université en vue de lui permettre de libérer ses énergies est une priorité du Ministère, qui œuvre à mettre en place celui-ci conformément aux dispositions de la loi-cadre 51-17, sur la base d'un cadre contractuel entre l'autorité gouvernementale et les universités.

1- Universités : consécration et mise en œuvre d'une autonomie réelle

Elaboration d'un schéma directeur dans le cadre de la déconcentration et la décentralisation administratives du département

Schéma basé sur les orientations gouvernementales en matière de régionalisation avancée et qui instaure un nouveau rapport administration centrale – universités

► **2 octobre 2019** : validation du **schéma directeur** par la commission interministérielle de la déconcentration administrative

Objectifs de ce schéma : Renforcement de l'autonomie financière, administrative et pédagogique des universités à travers l'instauration de l'approche de gestion de proximité dans le cadre :

- Du recrutement et des concours pour les ressources humaines
- De la gestion financière et de la diversification des ressources de financement et des investissements
- Du renouvellement et de l'adaptation des programmes pédagogiques
- De la planification et de la valorisation de la recherche scientifique

Adoption de l'organigramme des universités et des établissements universitaires

Décision conjointe du 9 mars 2020 entre le **MENFPESRS** et le **Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administrative** dans l'objectif d'une meilleure efficacité dans la gestion des universités, du renforcement de la transparence et de la reddition des comptes, sur la base des propositions des universités émanant de la Conférence des Présidents d'Université :

Organigramme des universités : 5 pôles



Mise en oeuvre des dispositions de la loi-cadre 51-17

Le Ministère a défini **16 projets** pour le département de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi-cadre 51-17 sur la base de la contractualisation entre l'Etat et les universités ou établissements publics relevant du Ministère (2021-2023).

► Feuille de route :

- Elaboration d'un **cadre référentiel** pour le processus de contractualisation en vue de sa validation
- **Suivi de l'exécution des contrats souscrits** et mise en place d'outils informatiques pour cette procédure

2- Amélioration des dispositifs de gestion au niveau de l'ONOUSC*

- Elaboration d'un **manuel de procédure** et de **fiches de postes**
- Adoption d'un **budget triennal** en adéquation avec les programmes de l'appui social
- Adoption d'une approche d'anticipation pour la **programmation des projets** de constructions des cités universitaires
- Mise en œuvre de **l'organigramme** de l'ONOUSC
- Lancement de la **mise en œuvre de l'organigramme** des cités universitaires
- Lancement de l'application du **statut des cadres** de l'ONOUSC
- Renforcement des **compétences de gestion** des cités universitaires au niveau central à travers la formation continue

*Office National des Œuvres Universitaires, Sociales et Culturelles



3- Digitalisation des procédures administratives et des services

- Mise en place d'un protocole d'échange d'informations entre les Directions du système d'information du Département de l'Education Nationale et du Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique afin de mettre en place le système «MASSAR SUP»
- Mise en place de plusieurs plateformes numériques pour la simplification et la digitalisation de plusieurs services ou procédures liés aux bourses et au logement des étudiants, aux ressources humaines, aux accréditations des filières, aux accréditations des établissements privés, aux inscriptions, aux concours des étudiants et au suivi des différents projets...

www.mabourse.enssup.gov.ma

www.econcours.enssup.gov.ma

www.e-bourse-maroc.onousc.ma

www.logement.onousc.ma

www.equivalence.enssup.gov.ma

INDIM@J

www.tawjhi.ma

www.minhaty.ma

www.concoursmed.ma

e-examen.enssup.gov.ma

www.boursessup-etranger.onousc.ma

www.accreditation.enssup.gov.ma

www.e-reclamation-boursescnss.onousc.ma

4- Assurance qualité :

Dans le cadre de la mise en application des dispositions de la loi-cadre, le Ministère accorde la priorité à l'amélioration de l'évaluation institutionnelle des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, à l'évaluation des filières et des enseignements et à l'évaluation des CEDOCs via la promotion et le renforcement de la culture de l'assurance qualité à tous les niveaux.

Opérationnalisation des fonctions de l'ANEAQ*

- Parachèvement de la constitution de ses organes
- Digitalisation de ses services et adoption du traitement numérique dans l'évaluation des filières de formation

*Agence Nationale d'Evaluation et d'Assurance Qualité



Elaboration des guides référentiels et des procédures d'évaluation externes et d'auto-évaluation :

- Publication du **référentiel national d'évaluation et d'assurance qualité** des établissements de l'enseignement supérieur (décret n 2.19.16 daté du 23 juillet 2019)
- Publication du **guide d'auto-évaluation** des établissements d'enseignement supérieur (juin 2020)
- Publication de l'**annexe des preuves relatives** au référentiel national d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur

Evaluation des filières de formation

Réalisations :

- Evaluation et suivi d'un échantillon de **158** filières de formation accréditées lors de la session 2017 et élaboration d'une liste de recommandations relatives aux pistes d'amélioration à instaurer au niveau des établissements
- Evaluation de **2 511** filières de formation de l'enseignement supérieur public et privé dans le cadre de leur accréditation ou ré-accréditation pour la période 2017-2020

Evaluation des établissements

- ▶ Lancement du **chantier de l'évaluation institutionnelle** à travers une expérience pilote portant sur **12** établissements d'universités publiques :
 - **10** établissements d'enseignement supérieur universitaires publics évalués au cours de la session 2020-2021 (2 à accès ouvert et 8 à accès régulé)
 - **5** établissements des universités en PPP évalués au cours de la session 2020-2021
 - **5** établissements des universités en PPP accompagnés dans leur processus d'auto-évaluation au cours de la session 2020-2021
- ▶ Lancement de la **2^{ème} édition de l'évaluation institutionnelle** de **24** établissements universitaires :
 - **2** établissements par université publique
 - **5** établissements dans les 5 universités privés

Partenariat et coopération en assurance qualité

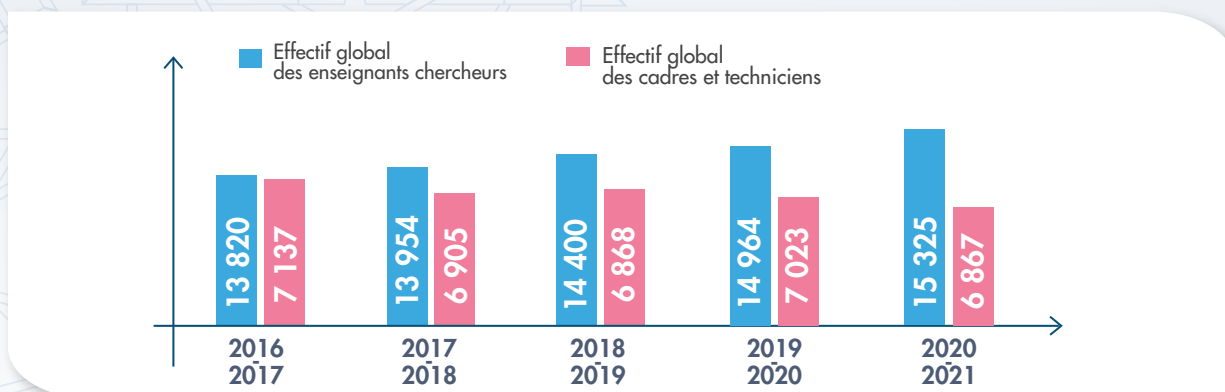
Le Ministère a mis en place un ensemble de mesures destinées à développer les perspectives de partenariat et de coopération en matière d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur :

- **Evaluation externe** de l'ANEAQ en 2018 sur la base des critères africains d'évaluation de l'enseignement supérieur et dans le cadre de l'initiative euro-africaine HAQAA (2018)
- Lancement d'un **projet de jumelage** dans le cadre du programme de l'Union Européenne «Appui au système de l'Enseignement Supérieur au Maroc» lancé en Avril 2018, visant à accompagner la réforme de l'Enseignement Supérieur en mettant en place une meilleure gouvernance des Universités et une meilleure employabilité des diplômés (2018-2021)
- Intégration de l'ANEAQ dans plusieurs **réseaux internationaux** d'agences d'assurance qualité
- Signature de **conventions de coopération** et de partenariat avec plusieurs agences d'assurance qualité dont le Conseil Supérieur de l'Evaluation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Francophone (HCERES)

2

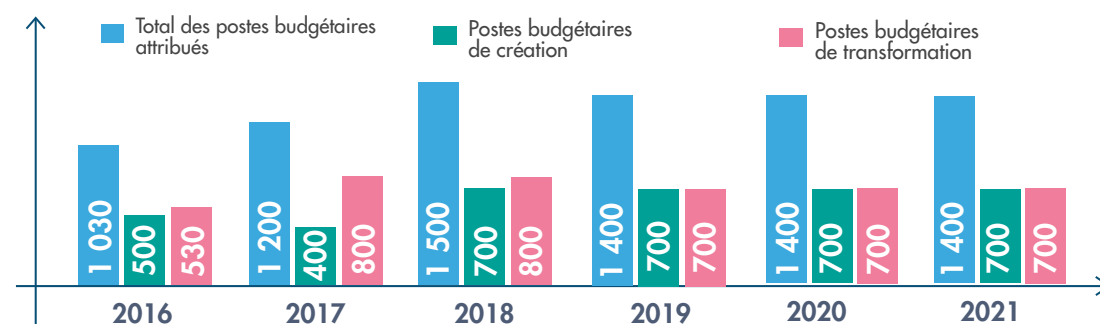
Ressources Humaines : l'impératif des recrutements

Evolution des effectifs : près de 11% d'enseignants chercheurs en plus

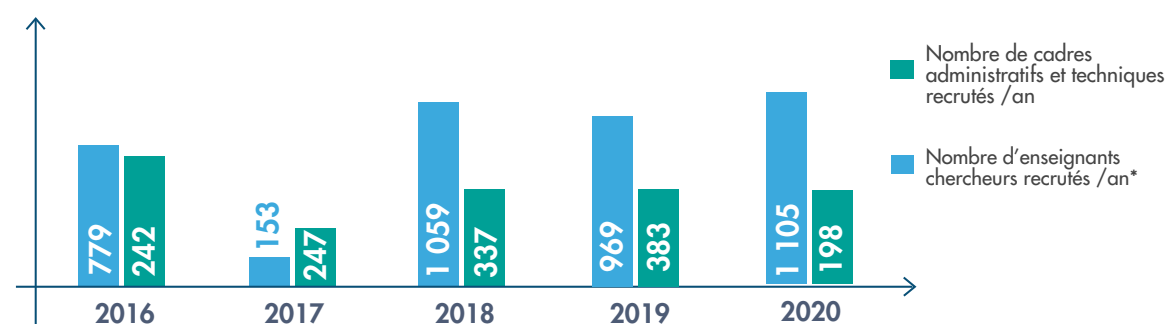


Postes budgétaires attribués : un effort conséquent mais toujours insuffisant

Postes budgétaires attribués par le MEFRA



Recrutements effectifs / an



* Postes budgétaires de création et de transformation

Bilan
2017-2021

- ▶ **3 286** Enseignants chercheurs recrutés (2017-2020)
- ▶ **10,9 %** d'augmentation du nombre d'enseignants chercheurs
- ▶ **1 165** Cadres administratifs et techniques recrutés (2017-2020)

Mesures mises en place par le Ministère

- ▶ Lancement de l'élaboration du REC relatif au métier d'éducation et de formation
- ▶ Mesures liées à la digitalisation
 - Adoption de la plateforme INDIM@J de la TGR, système de gestion intégrée de dépenses du personnel (2019)
 - Adoption de la plateforme e-concours et e-examen pour la gestion des recrutements et des examens professionnels (2019)
 - Adoption d'une plateforme dédiée à la gestion des certificats administratifs
 - Adoption d'une plateforme dédiée au suivi par les fonctionnaires de leur situation administrative (2020)
 - Initiation d'un projet de base de données nationale relative aux spécialités et à la répartition des enseignants chercheurs marocains
- ▶ Formation continue:
 - Mise en place des sessions de formation destinées aux fonctionnaires devant passer les examens professionnels (2019-2020)

La Presse en parle



Mot du Ministre

“ L'université est acculée aujourd'hui à adopter de nouvelles approches pédagogiques, en totale rupture avec celles existantes, qui accordent une place majeure aux TIC et privilégient le développement des soft skills chez l'étudiant.

Il est bien évident que c'est l'enseignant chercheur qui sera en première ligne pour porter cette révolution, en devenant davantage un accompagnateur, un guide et une ressource que les étudiants sollicitent durant leur parcours d'apprentissage qu'un détenteur-dispensateur de savoir.

Mais la réalité du terrain nous rappelle à l'ordre... on ne peut en effet que déplorer qu'actuellement, la formation d'un enseignant chercheur, qui est à la base un Doctorant ayant soutenu sa thèse, ne l'initie ni à la pédagogie, ni au numérique.

C'est donc là que réside un des enjeux majeurs pour l'université dans les années qui viennent : accompagner les enseignants dans ces adaptations et engager, avec eux, le chantier de l'innovation pédagogique, dans une logique de co-construction ”

Interview pour le magazine BAB-Mensuel de la MAP
Dossier spécial «Education, la réforme accélérée par la crise du Covid-19»
Janvier 2021

Coopération internationale



Coopération multilatérale internationale

- 9 nouveaux instruments juridiques*
- 9 organismes internationaux partenaires



Coopération bilatérale internationale

- 28 nouveaux instruments juridiques
- 26 pays partenaires



Partenariat national



Partenariat institutionnel national

- 16 nouveaux instruments juridiques*
- 26 Institutions partenaires



Partenariat national avec le secteur privé

- 5 nouveaux instruments juridiques*
- 5 nouveaux partenaires



2021

Le Maroc a obtenu, à l'unanimité, le **Statut de Membre Associé** auprès de l'Organisation des Ministres de l'Éducation d'Asie du Sud-Est (**SEAMEO**). Il devient ainsi le premier pays arabe et africain à obtenir ce Statut, confortant sa position en tant qu'interlocuteur privilégié dans la région pour les pays d'Asie du Sud-Est.

* Convention, accord ou memorandum

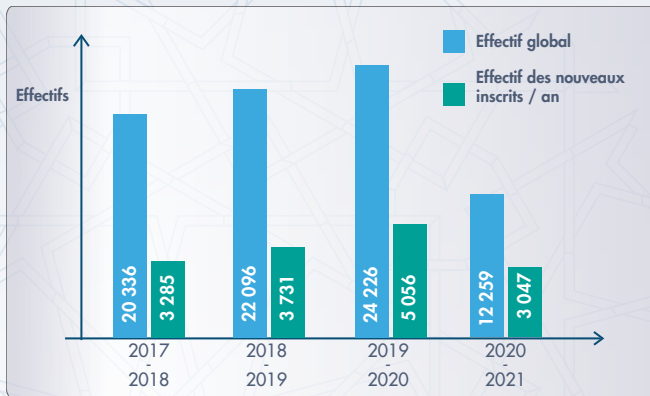
Mot du Ministre

« Les universités doivent prendre part à ce mouvement qui vise à renforcer les maillons entre pays méditerranéens, car si les problèmes sont communs, la recherche de solutions et la réflexion doivent également être communes et partagées.

En fait, nous le savons tous, les universités ont toujours possédé une dimension internationale, puisque la connaissance elle-même est universelle et n'a de sens et d'utilité que si elle est partagée. Elles incarnent aujourd'hui un modèle de dialogue et d'échanges interculturels qui a largement fait ses preuves »

Mobilité étudiante

Mobilité entrante : 2,6% d'étudiants étrangers au Maroc issus de 93 pays

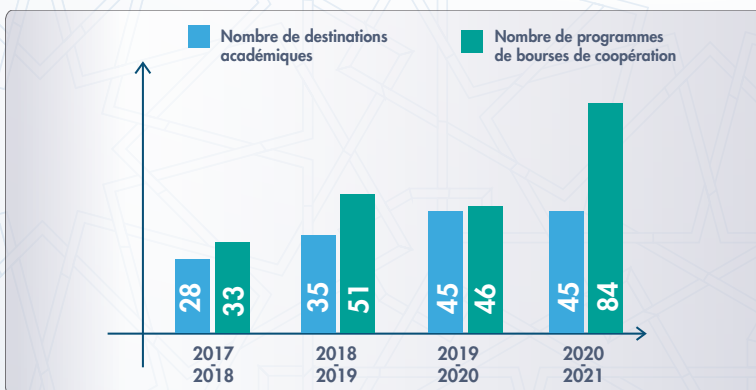


Mobilité sortante: 214 programmes de bourses de coopération pour 69 destinations* académiques

La mobilité des étudiants marocains à l'étranger a largement bénéficié au cours des 4 dernières années d'une augmentation exceptionnelle du nombre de conventions bilatérales relatives au programme d'attribution de bourses aux étudiants.

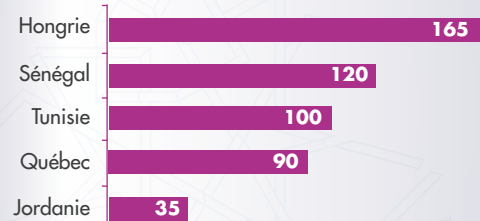
Le Ministère a mis en place, dans le cadre de la simplification des procédures administratives, une plateforme électronique pour le dépôt et le suivi des candidatures aux bourses de coopération

www.mabourse.enssup.gov.ma



Top 5 des partenaires

Nombre de bourses exclusivement dédiées aux Marocains par an



Bilan
2017-2021

- ▶ **19%** d'augmentation du nombre d'étudiants étrangers (2017-2020)
- ▶ **154,5%** d'augmentation du nombre de programmes de bourses étrangères pour les étudiants marocains, soit 2,5 fois



*Europe 60%, Asie 27%

3

Une mise à jour de l'arsenal juridique qui s'impose



Textes législatifs et réglementaires

2017-2021

212

textes législatifs
et réglementaires
élaborés et
publiés

- Une (01) loi
- 65 décrets
- 124 arrêtés
- 22 arrêtés conjoints

B- Relation avec le parlement

10^{ème} législature 2016-2021

Enseignement Supérieur
et Recherche Scientifique

Questions écrites
952

Questions orales
144

Les 3 Départements

Réunion des commissions
parlementaires
60

Séances orales
95

Le Ministère en tête des Départements
Gouvernementaux, en termes de réactivité aux
questions parlementaires

Dans une approche participative, le Ministère a lancé des **consultations élargies sur le projet de révision de la loi 01-00** portant organisation de l'Enseignement Supérieur conformément aux dispositions de la loi-cadre 51-17 et aux orientations du Nouveau Modèle de Développement :

- Intégration d'un chapitre de promotion et de cadrage de la Recherche Scientifique et Innovation
- Assurance qualité des formations de l'Enseignement Supérieur
- Amélioration de la gouvernance du système de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

4

Un dialogue social fructueux



- **Régularisation des indemnités d'avancement de grade** des :
 - Attachés pédagogiques
 - Attachés d'économie et d'administration
 - Professeurs de l'enseignement primaire et secondaire recrutés initialement à l'échelle 7 et 8 suite au décret du Département de l'Education Nationale
- **Régularisation des prélèvements en double sur salaire** des agents non titulaires engendrés par le régime collectif d'allocations de retraite au titre de l'année 2021
- Allègement des conditions relatives aux **examens professionnels** par la création de 13 centres régionaux
- Situation avancée dans l'élaboration du projet de décret fixant le **Statut particulier des Enseignants-Chercheurs**

Inscrire la recherche scientifique et l'innovation dans le développement global



BILAN D'ACTIVITÉ DU MINISTRE
2017-2021





1 Promotion de la recherche scientifique : 274 projets nationaux financés

Financement des appels à projets : le secteur socio-économique s'investit

Financement public : 157 MDH

Programme Ibn Khaldoun

30 MDH → **53 Projets retenus**

-Mai 2018 -
1^{er} appel à projets de recherche en Sciences Humaines et Sociales

Valorisation des Plantes Médicinales et Aromatiques

9 MDH Par édition

En partenariat avec l'Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques

2018	→	14	Projets retenus
2020	→	14	
2021	→	15	

Programme Al khawarizmi

Appel à projets pour la recherche en Intelligence Artificielle et Big Data (2020)

50 MDH → **45 Projets retenus**

En partenariat avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement de l'Économie Verte et Numérique

2020

Programme d'appui à la recherche scientifique et technologie dans les domaines liés au COVID-19

20 MDH → **141 Projets retenus**

2021

Programme d'appui à la recherche scientifique en Sciences Humaines et Sociales, et Economiques en lien avec 2 thématiques majeures d'actualité

- L'intégrité Territoriale et les Provinces du Sud
- Les Conséquences de la Pandémie de Coronavirus (COVID-19)

10 MDH ↓ **82 Projets retenus**

2020

Programme relatif à la sécurité routière

10 MDH → 7 Projets retenus

En partenariat avec le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau



Lancement du Programme EL BEKRI

Appel à projets de recherche sur l'arganier

10 MDH → Projets en cours d'évaluation

En partenariat avec : L'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, l'ICESCO et l'UNESCO

2021

Financement en partenariat avec le secteur socio-économique : 230 MDH



Projet multi-thématique en R&D

2020

170 MDH → Projets en cours d'évaluation

En partenariat avec : la Fondation OCP et l'UM6P



60 MDH

Projets en cours d'évaluation

En partenariat avec : la Fondation OCP, l'UM6P, le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Verte et Numérique et l'OMPIC

La Presse en parle



Mot du Ministre

« Notre Ministère lance actuellement, avec le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique, un appel à projet à hauteur de 50 millions de dh pour financer la recherche sur l'intelligence artificielle et le big data. Les soumissions à ce financement sont conditionnées par l'existence d'un partenariat public-privé qui porte le projet de recherche, afin que ce dernier puisse répondre à des problématiques nationales, notamment dans les secteurs phares de notre industrie tels que l'industrie automobile, l'industrie aéronautique ou encore les énergies renouvelables »

Conférence au Colloque X – Maroc 2019 Sous le thème « La Recherche et Développement comme levier de croissance » 15 janvier 2019

Financement issu de la coopération internationale : **342*** projets financés

Coopération bilatérale

Appels à projets de partenariats et de coopération internationale	Années de financement	Montant	Nombre de projets retenus	Partenaire (s)
Coopération Maroco-Tunisienne	2017-2019	843 750 DH	25	Tunisie
Coopération Maroco-Allemande	2017-2019	1 Million de DH	17 (PMARS III)	Allemagne
Coopération Maroco-Française : - Projet PHC TOUBKAL - PHC Maghreb - CEDoc	2018-2021	---	entre 20 et 22/ an entre 4 et 5/ an 6	France (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères)
Coopération Maroco-Tunisienne : - Recherche Développement (R&D) - Création de laboratoire de recherche communs LMMT (Laboratoires Mixtes Maroco-Tunisien)	2021	20 Millions de DHS (10 Mdh partie Marocaine)	26 4	Tunisie
Coopération Maroco-Allemande en R&D et Innovation	2021	10 Millions de DHS partie Marocaine	en cours d'évaluation	Allemagne
Coopération Maroco-Qatarienne en sciences équines Qatar National Ressarch Fund (QNRF) et CNRT	2021	1,4 Millions de DHS	en cours d'évaluation	Qatar



* d'autres projets sont en cours d'évaluation

Coopération multilatérale



Appels à projets de Partenariats et de coopération internationale	Années de financement	Montant	Nombre de projets retenus	Partenaire (s)
Projet Horizon 2020	2014-2020	73 MDH pour le Maroc	69 Classé 2 ^{ème} après Tunisie / pays Sud- Méditerranéens participants	Union européenne
Projet PRIMA euroméditerranéen sur la sécurité alimentaire et la gestion intégrée de l'eau	2018-2028	Contribution de 220 millions € de l'UE et 274,5 millions € des Etats participants à PRIMA (20 Millions € partie marocaine)	45 Maroc en 5^{ème} position parmi 19 pays ayant candidaté 18 : 2018 16 : 2019 11 : 2020	Union européenne
Projets ARIMNET et ERANETMED pour l'agriculture, l'énergie, l'eau et l'environnement	2011-2017 2014-2017	33 MDH	49 Arimnet 28 Eranetmed 21	-----
Projets européens « SUSFOOD » et « CORE Organic Cofund » dans le domaine de l'agriculture biologique et des systèmes alimentaires organiques et durables	2020 2021	4 MDH (partie marocaine : 400.000 €) 2 MDH (partie marocaine : 200.000 €)	4 en cours d'évaluation	Union européenne
Projet transnational BiodivRestore de conservation et restauration des écosystèmes dégradés et de leur biodiversité (dans le cadre des partenariats BiodivERsA et Water JPI)	2020	6 Millions de DHS partie Marocaine	en cours d'évaluation	Union européenne
Projet européen FOSC sur les systèmes alimentaires et le climat	2020 2021	8 MDH (partie marocaine: 2x400.000 €)	7 en cours d'évaluation	Union européenne
Projet « LEAP-Re » pour les énergies renouvelables	2021	10 MDH (partie marocaine)	en cours d'évaluation	Union européenne et Union africaine
Projet « Horizon Europe » (plus grand programme de financement de la recherche et de l'innovation de l'Union européenne) Projet « Biodeversa » sur la protection de la biodiversité et des écosystèmes terrestres et maritimes	2021-2027 2021	95,5 Milliards € 18,72 Milliards € Maroc pays associé	en cours de lancement de l'appel à projets	Union européenne

Horizon 2020 :
Le Maroc obtient le statut de
1^{er} pays partenaire de la rive sud de la méditerranée

Horizon Europe :
Le Maroc a entamé son
Processus d'Association au Programme-Cadre Européen

(les chercheurs marocains pourront avoir accès à tous les appels à projets ouverts aux chercheurs des États membres de l'UE et aux autres pays associés audit Programme-Cadre, entant que partenaires ou coordinateurs des projets soumis)

Promotion de la recherche scientifique et de l'innovation :
Le Ministère multiplie les initiatives

Programmes d'encouragement de l'excellence scientifique et de l'innovation

300

Bourses d'excellence
attribuées par le CNRST
annuellement aux
doctorants

100

Manifestations
scientifiques
annuelles

8

Bourses
CIFRE
Depuis 2017

5

Bourses
Satellite
Universitaire

MA THÈSE
EN **180**
SECONDES

Concours organisé annuellement en
partenariat avec l'Université Mohammed
V de Rabat et l'appui de l'OCP

**Bourses
de recherche
CIDE**

Lancement d'un projet de mise en place d'un dispositif d'octroi de bourses de recherche CIDE pour les doctorants dans un cadre contractuel au sein d'une entreprise (3 ans) sous un encadrement mixte entre l'université et l'entreprise en partenariat avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement de l'économie Verte et Numérique

Programme
100 doctorats
pour l'Afrique
2021

Dans le cadre de l'initiative
«Excellence In Africa» lancée
conjointement par l'UM6P et l'EPFL
Maroc parmi les 5 premières destinations

Mot du Ministre

« Destinées prioritairement aux ingénieurs fraîchement diplômés souhaitant s'engager dans une thèse de doctorat, les bourses CIFRE, cofinancées par notre Ministère et le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique, ont permis aux étudiants porteurs d'un projet de recherche d'intégrer une entreprise industrielle Française intéressée par la thématique à étudier, afin d'être embauchés par contrat pour une durée de trois ans. Durant cette période, les doctorants bénéficient également d'un salaire de l'entreprise qui les accueille. Une stratégie gagnant-gagnant qui mériterait d'être appliquée au Maroc pour profiter aux industries marocaines. L'appel est lancé ! »

Conférence au Colloque X – Maroc 2019 Sous le thème
« La Recherche et Développement comme levier de croissance »
Le 15 janvier 2019

La Presse en parle

Un Marocain à la finale internationale du concours «Ma thèse en 180 secondes»



Un doctorant marocain, Azzeddine Annan de l'Université Mohammed V de Rabat, participe à la finale internationale du concours «Ma thèse en 180 secondes», qui aura lieu le 26 septembre prochain au Sénégal, apprend-on lundi auprès de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Aux côtés de 17 autres doctorants francophones, Azzeddine Annan devra convaincre un jury international et réussir la prouesse de présenter en 3 minutes et de façon claire et précise sa thèse intitulée «Cartographie nationale de la résistance primaire du VIH aux antirétroviraux».

Azzeddine Annan avait remporté en juillet dernier la finale nationale de ce concours francophone international, en se voyant décerner le premier prix du jury et le prix du public.

Pour la première fois depuis la création du concours «Ma thèse en 180 secondes» (MT180) en 2012, la finale internationale sera organisée en Afrique subsaharienne, à Dakar, par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Sénégal et l'Agence universitaire de la Francophonie.

Infrastructures mutualisées et services transversaux

Laboratoires

35 MDH

UATRS*

Construction et renouvellement des équipements scientifiques

Déménagement aux nouveaux sièges

* Unité d'Appui Technique à la Recherche Scientifique

+57% D'analyses effectuées par rapport à 2017

Lancement du portail de gestion des demandes d'analyses (<https://gda.cnrst.ma>)

2021 : certification ISO 9001 V 2015 de la division des UATRS du CNRST

Calculateurs

DATA CENTER **HPC*** **6,2** MDH

au niveau du CNRST

* High Performance Computing

Infrastructure de calcul de Haute performance mise à disposition de toutes les universités marocaines grâce au réseau connecté **MARWAN**

Réseau MARWAN*

Passage à **MARWAN 4** à haut débit qui interconnecte désormais 200 établissements à travers 80 liens couvrants 30 villes du Maroc

* Moroccan Academic and Research Wide Area Network

Stratégie Anti-plagiat

«Acquisition du logiciel URKUND»

2,2 MDH

Création de plus de 20 000 comptes Anti-plagiat

Statut

Octroi au maroc du statut de l'**Autorité de Dépôt Internationale du Maroc (ADIM)** pour la conservation des souches microbiologiques (ADI) : souches microbiennes ajoutées aux Collections Marocaines de Microorganismes (CCMM) conformément au Traité de Budapest afin de procéder à toutes les démarches liées au dépôt de demande de brevet d'invention portant sur les microorganismes

Système d'information

lancement en 2018 du projet de développement d'un **système national intégré de la recherche scientifique et de l'innovation** avec un appui du FOMAP relevant de Département de la Réforme de l'Administration

2MDH

La Presse en parle



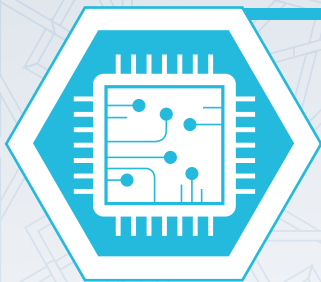
Publication scientifique : Le Maroc 4^{ème} à l'échelle Africaine

► Production scientifique : Moyenne nationale 0,5 publication par chercheur par an



Mot du Ministre

« En matière de recherche, les grands défis à surmonter en SHS à l'échelle nationale sont ceux de la langue et de la production scientifique. Il nous faut bien admettre en effet que la langue française ne permet pas un rayonnement international du savoir produit au Maroc comparable à celui de l'anglais, et encore moins de l'arabe. Nul d'entre nous n'ignore aujourd'hui que l'Impact Factor est trois ou quatre fois plus élevé pour les revues en langue anglaise que pour celles en français et 10 fois plus élevé que pour celles en arabe. Faire l'impasse sur l'anglais pèse donc lourdement dans les classements internationaux »



Production Scientifique relative à la transformation digitale

Maroc



2^{ème}
3^{ème}

en Afrique
dans le Monde Arabe

Production Scientifique relative au Covid-19

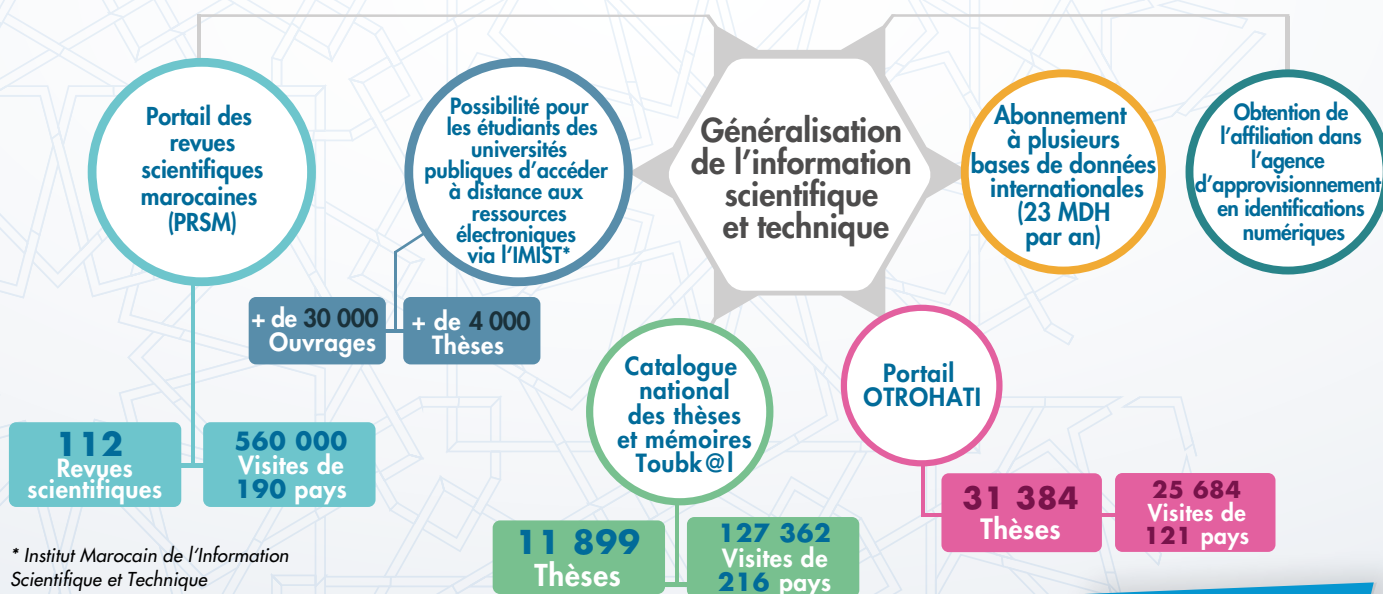
3^{ème}
3^{ème}

en Afrique
dans le Monde Arabe

Maroc



▶ Accès aux bases de données des publications



* Institut Marocain de l'Information Scientifique et Technique

Mot du Ministre

« Cette recherche qui se veut aujourd'hui multidisciplinaire, et transversale exige des plateformes technologiques ultraperformantes qui dépassent les moyens financiers des petites et moyennes structures, car sans une masse critique de chercheurs elle ne peut prétendre ni à la visibilité ni à la compétitivité. C'est d'ailleurs là une évidence qui nous a guidé pour entamer un vaste plan de restructuration à l'échelle nationale des structures de recherche afin de promouvoir leur regroupement et la mutualisation de leurs ressources »

Session ordinaire de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques sous le thème : « De la Recherche à l'Industrialisation : quel éclairage permet d'apporter l'échelle de mesure des niveaux de maturité des technologies ? »
17 Mai 2017

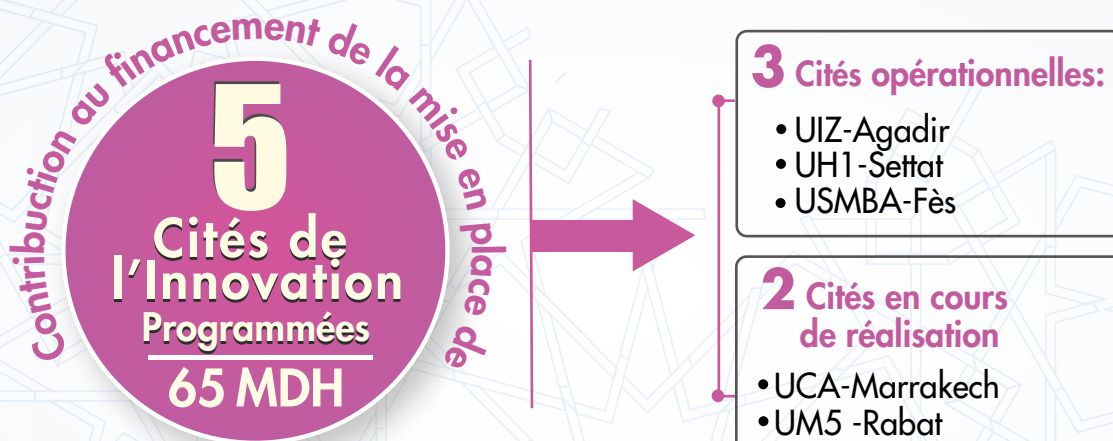
2

Valorisation des résultats de la recherche scientifique et Innovation

Cités de l'Innovation : 3 Cités déjà opérationnelles

Le projet de création des cités de l'innovation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Innovation élaborée conjointement par le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Verte et Numérique (MICIEVN), le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ainsi que la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM).

- **Principe fondateur** : mise en place autour de l'université marocaine d'une plateforme fédératrice de centres de R&D, d'entreprises, de structures de valorisation, d'incubateurs, de pépinières d'entreprises innovantes et de services communs.
- **Objectif** : Promotion de l'incubation de projets innovants, développement d'interfaces université-entreprises, valorisation des résultats de la recherche et transfert technologique.



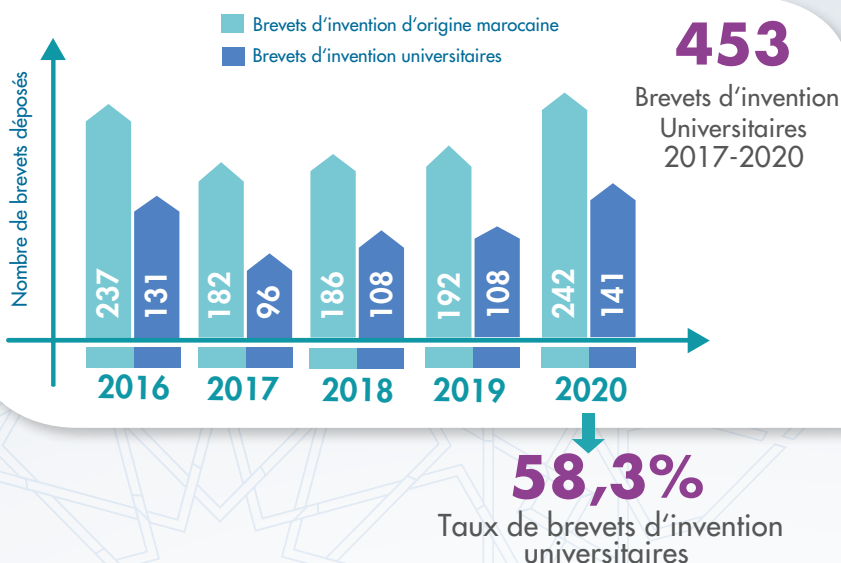
Des conventions de partenariat avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement, de l'Économie Verte et Numérique et le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration sont en cours d'élaboration pour **4** autres Cités de l'Innovation

Elaboration d'un modèle unifié du cadre juridique des Cités de l'Innovation sous forme de fondation comprenant :

- Centres R&D
- Entreprises de technologies spécialisées
- Incubateurs d'entreprises
- Startups innovantes



Brevets d'invention: Les universités marocaines contribuent à hauteur de 58,3%



- ▶ Opérationnalisation du programme national relatif au **réseau TISC*** en coordination avec l'OMPIC (54 membres de 40 établissements): offre de services de proximité pour faciliter l'accès à l'information technologique
- ▶ Elaboration d'un **modèle national de politique institutionnelle dans le domaine des brevets** d'invention adopté par 3 universités marocaines dans la perspective de sa généralisation au delà de 2021

Appui aux activités des incubateurs universitaires et aux projets de création d'entreprises technologiques innovantes

Programme pour l'Innovation dans les Technologies Propres et l'Emploi Vert (Cleantech Maroc)

Contribution du Ministère avec des partenaires institutionnels au dit Programme, mis en place avec l'appui du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI):

➔ **4 appels à projets innovants lancés durant 2016, 2017, 2018 et 2019**

Réseau Maroc Incubation et Essainage (RMIE)

Mise en place d'un **programme national d'encouragement des Incubateurs universitaires** :

➔ **81** projets retenus / **236** projets déposés (depuis la création du réseau)

Révision du programme national des Interfaces Universités-Entreprises

Projets d'appui à la création d'entreprises à caractère technologique à la Région de la Méditerranée Occidentale

➔ Lancement de **2** éditions d'appels à projets au profit des doctorants et chercheurs des universités publiques des **pays du dialogue 5+5** (2017-2018)

Concours National « Prix de la Compétitivité, Prix du Partenariat Université-Entreprise » (PC/PPUE)

➔ Lancement de **3** éditions du concours 2017, 2018 et 2019 en partenariat avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Verte et Numérique

La Presse en parle



* Réseaux des Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation

3

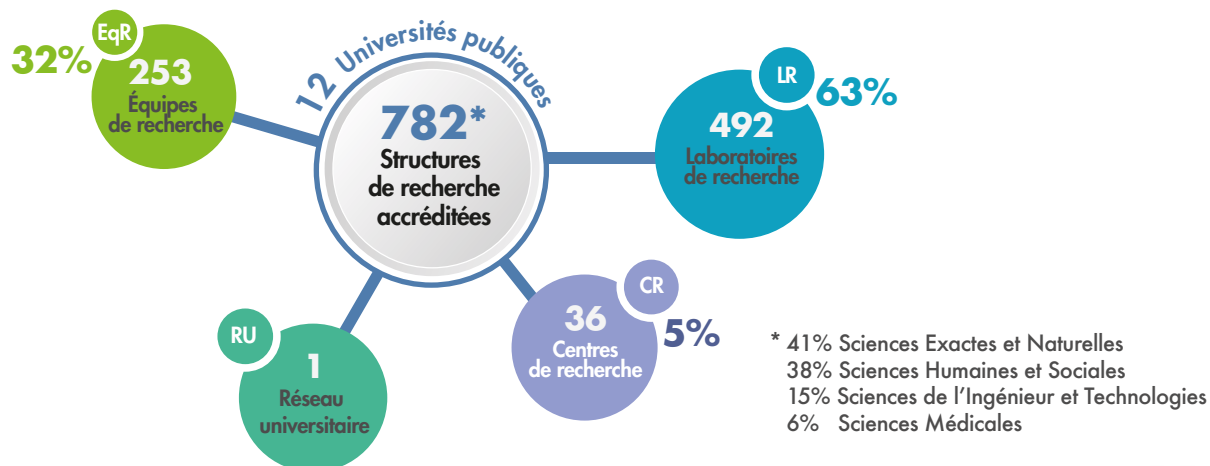
Gouvernance de la Recherche Scientifique : Le Maroc se dote d'un Conseil National de la Recherche Scientifique

Volet organisationnel

- Adoption par le Conseil du Gouvernement du décret n°2.20.468 relatif à la **création d'un Conseil National de la Recherche Scientifique** conformément à l'article 16 de la loi-cadre 51-17, le 24 juin 2021
- Intégration du **volet «Recherche Scientifique et Innovation»** dans le projet de révision de la loi 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur
- Poursuite de la **mise en œuvre des décisions et recommandations** du comité permanent interministériel de la recherche scientifique et du développement technologique émanant des sessions précédentes
- Elaboration d'un nouveau projet d'arrêté conjoint relatif à la **simplification des procédures administratives et financières** pour le décaissement du budget de la recherche scientifique en coordination avec le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, à soumettre pour avis au Comité Permanent Interministériel de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique

Structuration

Elaboration d'un projet d'arrêté relatif à la **révision de la structuration de la recherche scientifique dans les universités** portant adoption, organisation et gestion des structures de recherche (équipes, laboratoire, centre et réseau thématique national) en cours d'adoption



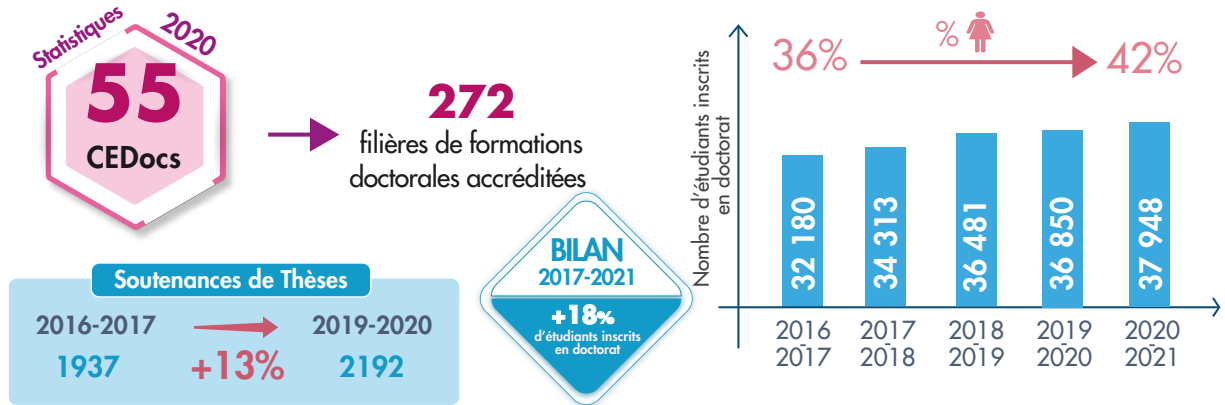
Mot du Ministre

« Nos universités ne cessent de payer le prix de cette inadéquation totale entre d'une part les procédures administratives d'engagement des financements alloués à la recherche, notamment les appels d'offres, qui nécessitent de très longs délais, et d'autre part les réalités de la recherche scientifique acculée à une réactivité et une compétitivité extrêmes, ce qui entraîne des répercussions lourdes de conséquences sur notre production scientifique, et en a découragé plus d'un. Tous les chercheurs vous le diront : notre recherche est totalement et littéralement asphyxiée par les modalités d'engagement de toutes nos ressources, qu'elles nous soient propres ou sous forme de subventions de l'Etat »

Conférence au Colloque X – Maroc 2019 Sous le thème
« La Recherche et Développement comme levier de croissance »
15 janvier 2019

Cycle doctoral

- Création d'un **Pôle «Etudes Doctorales»** dans l'organigramme des universités
- Elaboration d'un projet d'**organisation des CEDocs** (décision ministérielle en phase de finalisation) :



1 doctorant sur 10 soutient sa thèse dans un délai de plus de 3 ans

- Elaboration d'un projet de décret de révision et d'adaptation du **Cahier des Normes Pédagogiques Nationales (CNPN) régissant le cycle doctoral** aux dispositions de la loi-cadre 51-17
- Lancement du processus de **renouvellement de l'accréditation des formations doctorales**

Volet coordination et orientation

Lancement et réalisation en 2016 et 2017 d'**études relatives aux indicateurs de la recherche scientifique**



Par le Comité Permanent Interministériel de la Recherche Scientifique, de l'Innovation et du Développement Technologique

2 études sur les principaux indicateurs de la RS et de l'innovation (1 secteur Public / 1 secteur Privé)

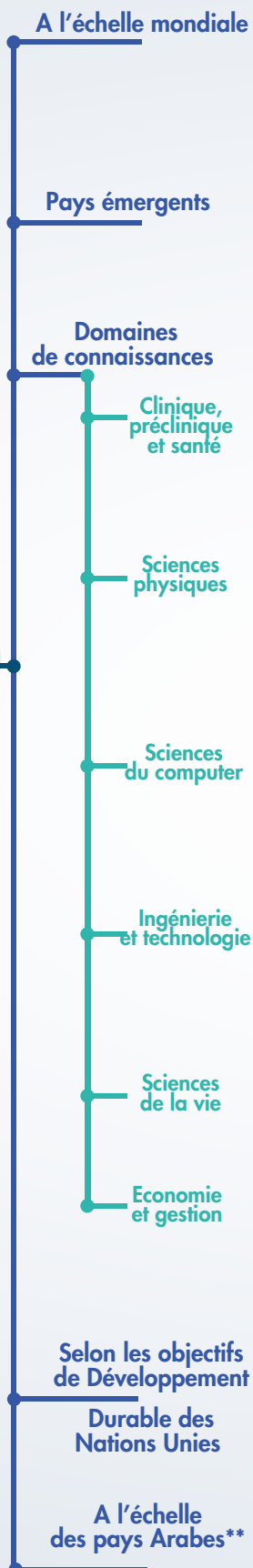
1 étude approfondie sur les résultats de la recherche scientifique

Compétences marocaines à l'étranger

Poursuite et développement du **programme de mobilisation des compétences marocaines résidant à l'étranger** à travers le soutien chaque année de **60 à 70 experts** sous forme d'une contribution dans des projets de recherche au Maroc dans un cadre contractuel pour 6 mois à 1 an



Classements internationaux des Universités* Marocaines



	2017	2018	2019	2020	2021	2022
A l'échelle mondiale	3 UM5, UCA, USMBA : +801	3 UM5, UCA : 801-1000, USMBA : +1001	4 UM5, UCA, USMBA : 801-1000, UH2 : +1001	5 USMBA : 601-800, UM5, UCA, UH2, UIT : +1001	5 USMBA : 801-1000, UM5, UCA, UH2, UIT : +1001	6* USMBA : 801-1000, UIT: 1001-1200, UH1, UH2 UCA, UM5: +1201
Pays émergents		3 UM5, UCA : 201-250, USMBA : 301-350	5 UM5, USMBA : 201-250, UCA : 251-300, UH2 : +350	5 USMBA : 201-250, UM5 : 301-350, UCA, UH2 : 351-400, UIT: 401-500	5 USMBA : 251-300, UM5, UCA : 351-400, UH2, UIT : 401-500	
Domaines de connaissances		1 UM5 : 401-500	2 UM5 : 301-400, USMBA : 401-500	2 USMBA : 301-400, UM5 : 501-600	2 USMBA : 301-400, UM5 : +600	
Clinique, préclinique et santé			4 UCA : 601-800, UM5, UH2, USMBA : +800	5 UM5, UCA, UH2, USMBA, UIT: +800	5 UCA, UH2, UIT : 801-1000, USMBA, UM5: +1000	
Sciences physiques			3 UM5, UH2, USMBA : +601	5 UM5, UCA, UH2, USMBA, UIT : +601	5 UM5, UCA, UH2, USMBA, UIT : 601-800	
Sciences du computer			4 UCA, UH2, USMBA : 601-800, UM5 : +800	5 UCA, UH2, USMBA, UIT : 601-800, UM5 : +801	5 UIT: 501-600, UH2, USMBA : 601-800, UCA, UM5 : 801-1000	
Ingénierie et technologie			1 UM5 : +601	1 UM5 : +601	2 UCA : 401-500, UM5 : +801	
Sciences de la vie				1 UM5 : +501	1 UM5 : +601	
Economie et gestion			1 UIT : +301	2 UIT : 201-300, UH2 : +601	7 UIT: 101-200, UIR:301-400, UMI:401-600, UH2:601-800, USMBA : 801-1000, AUI, UH1 : +1001	
Selon les objectifs de Développement Durable des Nations Unies					6 UCA : 41***, UM5 : 51-60, UH2: 61-70, UIT: 71-80, USMBA : 81-90, UH1: 101	
A l'échelle des pays Arabes**						

* Le Maroc au 3^{ème} rang en termes de nombre d'universités classées à l'échelle Africaine et au 4^{ème} rang à l'échelle des pays Arabes

** Le Maroc au 1^{er} rang à l'échelle Maghrébine en termes de nombre d'universités classées

*** Le Maroc en 2^{ème} position au niveau continental après l'université Tunisienne de Sfax



A l'échelle mondiale

A l'échelle de la région arabe



Domaines de connaissances

Sciences physiques

Sciences mathématiques



A l'échelle mondiale



A l'échelle mondiale

A l'échelle des pays Africains

Domaines de connaissances

Sciences physiques

	2017	2018	2019	2020	2021
		1 UM5 : 801-1000	1 AUI : 801-1000		1 UM5 : +1001
		3 AUI : 44, UH2 : 61-70, UM5 : 71-80	4 AUI : 46, UM5 : 51-60, UH2 : 71-80, UCA : 91-100	5 AUI : 71-80, UM5 : 81-90, UH2 : 91-100, UCA, USMBA : 101-110	7 UCA : 91-100, UM5, AUI, UH2 : 101-110, UIT : 121-130, USMBA, UMP : 131-160
	3 UMP : 201-300, UM5, UCA : 301-400	3 UMP : 201-300, UM5, UCA : 301-400	4 UMP : 201-300, UCA:301-400 UM5, UH2: 401-500	4 UMP : 201-300, UCA, UH2 : 301-400, UM5:401-500	4 UMP : 300 UM5, UH2 UCA : 400 1 ^{er} rang Africain et Arabe
		1 UCA : 401-500			
		8 UM5 : 1210, UCA : 1225, UMP : 1689, UMI : 2218, UAE : 2320, UCD : 2324, USMBA:2413, UIZ : 2490	8 UM5 : 1027, UCA : 1108, UMP : 1602, UMI : 2198, UCD : 2282, USMBA:2368, UAE : 2378, UIT : 2491	10 UM5 : 1183, UCA : 1342, UH2 : 1624, UMP : 2079, USMBA:2090, UMI : 2180, UIZ : 2333, UAE : 2392, UCD : 2397, UIT : 2499	13 UM5 : 1155, UCA : 1328, UH2 : 1560, USMBA:1922, UMI : 2007, UMP : 2126, UIZ : 2192, UCD : 2291, UAE : 2301, UIT : 2365, USMS : 2717, UM6P: 2844, UH1 : 2939
		2 UCA : 686, UM5 : 800	2 UCA : 753, UM5 : 759	3 UH2 : 557, UM5 : 715, UCA : 750	3 UH2 : 618, UM5 : 807, UCA : 862
				3 UH2 : 8, UM5 : 15, UCA : 18	3 UH2 : 13, UM5 : 19, UCA : 21
			3 UMP : 345, UM5 : 364, UCA : 403	4 UH2 : 311, UMP : 324, UM5 : 352, UCA : 382	4 UH2 : 317, UMP : 327, UM5 : 363, UCA : 388

UM5 : Université Mohammed V de Rabat
UH2 : Université Hassan II de Casablanca
USMBA : Université Sidi Mohamed Ben Abdellah - Fès
UCA : Université Cadi Ayyad - Marrakech
USMS : Université Sultan Moulay Slimane - Beni Mellal
UMP : Université Mohammed Premier - Oujda
UAE : Université Abdelmalek Essaâdi - Tétouan

UCD : Université Chouaib Doukkali - El Jadida
UH1 : Université Hassan 1^{er} - Settat
UMI : Université Moulay Ismail - Meknès
UIT : Université Ibn Tofaïl - Kénitra
UIZ : Université Ibn Zohr - Agadir
AUI : Université Al Akhawayn
UIR : Université Internationale de Rabat
UM6P : Université Mohammed VI Polytechnique - Ben Guérir

**Mesures mises en place
par le Département dans le cadre
de la gestion de la crise du Covid-19**



**BILAN D'ACTIVITÉ DU MINISTRE
2017-2021**





Principales mesures mises en place en 2020 par le Ministère dans la cadre de la pandémie de Covid-19



1 Mesures du département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique dans le cadre de la gestion de la crise du COVID-19

Dès les prémices de la pandémie de Covid-19, en Mars 2020, et conformément aux mesures prises par le gouvernement Marocain concernant l'urgence sanitaire, le département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a mis en place un ensemble de mesures préventives afin de limiter la propagation des contaminations dans les établissements de l'enseignement supérieur

Continuité pédagogique : plus de 110 000 ressources numériques disponibles

- Mise à disposition des étudiants de plus de **110 000 ressources numériques** sous forme de documents numériques (PDF, PPT, WORD, ...) ainsi que des enregistrements vidéo et audio
- Accompagnement des enseignants pour l'utilisation des **plateformes à distance** dans le cadre du renforcement de l'interactivité avec les **étudiants (Moodle, Google classroom, Microsoft Teams, Google Meet, Zoom,...)**
- Recours à la **Société Nationale de Radio diffusion et de Télévision (SNRT)** pour la diffusion des cours sur la chaîne ARRYADIA dans le cadre de l'équité
- Mise en place d'une **plateforme numérique** permettant l'accès aux étudiants aux cours universitaires diffusés sur la chaîne Arryadia et numérisés : <https://run.enssup.gov.ma>
- Recours aux **Radios Régionales** pour la diffusion des cours
- Mise en place de la possibilité d'accès à des ressources numériques de **plusieurs pays étrangers partenaires** (Grande Bretagne, France, Suisse) dans le cadre de partenariats bilatéraux
- Partenariat avec les **opérateurs télécom** pour l'accès gratuit aux ressources pédagogiques numériques hébergées dans des sites institutionnels et sur plusieurs serveurs installés sur le territoire national



Mot du Ministre

« Si on a moins parlé des universités, c'est parce que ce sont des institutions dotées de leur propre autonomie, selon les dispositions de la loi 01.00, ce qui leur a permis de réagir de façon très réactive face à la crise pandémique, et aussi parce que l'enseignement à distance y est déjà bien implanté et que les enseignants, comme les étudiants, sont déjà rompus aux pratiques de ce mode d'enseignement numérique. La majorité des facultés disposaient en effet déjà de leur propre site institutionnel ou plate-forme qui abritaient les cours dispensés en format numérique. La mise en place de l'enseignement à distance dans les universités s'est donc effectuée tout naturellement, selon des modalités variées compte tenu de leurs spécificités et des décisions prises par leurs propres organes de gestion, mais toujours en conformité avec les orientations stratégiques fixées par le Ministère de tutelle et ayant fait l'objet de larges concertations à travers un important instrument de gouvernance, à savoir la conférence des présidents des universités (CPU) »

Interview pour le magazine BAB-Mensuel de la MAP
Dossier spécial «Education, la réforme accélérée par la crise du Covid-19»
Janvier 2021

Evaluations et concours nationaux : une adaptabilité exemplaire de tous les acteurs

Dans le cadre de l'**indépendance pédagogique des universités**, le Ministère a mis en place, sur proposition de la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et en concertation avec les syndicats sectoriels, les mesures suivantes concernant les évaluations des étudiants :

- ▶ **Flexibilité pour les établissements à accès limité** (Grandes Ecoles, Facultés de Médecine et de Pharmacie,...) ainsi que pour certaines filières sélectives (Licences professionnelles et Masters) dans l'organisation des examens à partir de mi-juillet 2020, avec de **multiples formules d'évaluation** à privilégier en fonction des spécificités de chaque filière, en raison du nombre limité d'étudiants impliqués, avec possibilité de reporter les examens au mois de septembre.
- ▶ **Report des évaluations de fin de semestre de printemps pour les filières à accès ouvert :** En raison du nombre élevé d'étudiants dans les filières à accès ouvert et de la difficulté à gérer leur mobilité dans des conditions d'urgence sanitaire, les évaluations de fin de semestre de printemps 2020 ont été **reportées au mois de Septembre** et se sont déroulées en présentiel. Parallèlement, les étudiants ont pu bénéficier de la possibilité de soutenir à distance leurs thèses de Doctorat et leurs mémoires de fin d'études.
- ▶ **Multiplication des centres d'examens pour le Concours National des Etudes de Médecine, Médecine Dentaire et Pharmacie :** Afin de limiter les déplacements des étudiants dans les conditions de crise sanitaire, le Ministère a mobilisé pour organiser les concours nationaux l'ensemble des universités nationales, ainsi que les services décentralisés du Ministère, les Académies régionales d'éducation et de formation, en plus des directions provinciales de l'Éducation nationale, afin de **multiplier les centres d'examens** à travers le Royaume :

 **88**
Centres

mis à disposition comprenant des amphithéâtres de facultés mais aussi des salles de classes de collèges ou de lycées dans plus de 42 préfectures et provinces

 **4.000**
surveillants mobilisés

parmis les enseignants chercheurs, médecins internes, résidents, cadres administratifs et techniques et étudiants en doctorat dans toutes les universités nationales

 **1**
plateforme numérique

mise en place pour digitaliser la totalité de la procédure de candidature des bacheliers (www.concoursmed.ma)



- ▶ **Fermeture des Cités et restaurants universitaires** : Les circonstances exceptionnelles de la pandémie ont imposé la fermeture temporaire des cités universitaires, sur la base d'une décision qui a été prise en coordination avec les autorités compétentes. Suite à l'arrêt des cours en présentiel et l'adoption de l'apprentissage à distance, l'ensemble des campus universitaires marocains ont été évacués, dans le souci de garantir la sécurité sanitaire de tous.
 - ➔ sur un total de **50.174** résidents, **49.122** étudiants ont pu quitter les cités et rejoindre leurs familles, alors que seulement **1.052 y sont restés**, dont des ressortissants étrangers et des étudiants en médecine, sollicités par les hôpitaux pour venir en aide aux corps médical pendant cette crise sanitaire
- ▶ **Prise en charge des étudiants étrangers** : en raison de la suspension des liaisons aériennes entre pays, **près de 1000 étudiants étrangers** n'ont pas pu quitter le Maroc pour rejoindre leur pays d'origine et leurs familles. Ces derniers ont été pris en charge par l'ONOU SC pour leurs besoins quotidiens et pour les dépenses liées à leur hébergement.
- ▶ **Réfection et réhabilitation des Cités universitaire dans l'esprit de l'instauration de nouvelles normes** : la fermeture des cités et des restaurants universitaires a permis au Ministère de procéder à de multiples travaux de réfection et de réhabilitation de leurs locaux sur la base de **l'instauration de nouvelles normes** figurant dans le protocole élaboré par le Ministère. Les chambres des cités universitaires, qui pouvaient accueillir avant la crise pandémique quatre étudiants, voire six, verront désormais leur capacité limitée à deux étudiants



Enseignants chercheurs :

les plus de 45 ans prioritaires pour la campagne de vaccination nationale

La famille de l'enseignement public et privé au Maroc a été considérée comme prioritaire dans la campagne nationale de vaccination anti-Covid-19 au même titre que le personnel de santé, l'armée ou encore les forces de l'ordre.

Tous les enseignants chercheurs de plus de 45 ans qui le souhaitent ont donc pu bénéficier gratuitement de la vaccination anti-Covid-19 au cours de campagnes organisées au sein de chaque université lors de la première vague de vaccination

De même, le Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a organisé dans ses murs une campagne de vaccination pour le personnel qui a bénéficié à :

- 338 personnes au sein de l'administration centrale
- 34 personnes au CNRST
- 23 personnes à l'ONOUSC

Total
395
personnes vaccinées
au Ministère



